



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

QUÉBEC, LE SAMEDI 30 DÉCEMBRE 1995

PRIORITÉ DE LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC

## Le salaire minimum à 7,60 \$

### Une revendication socialement légitime pour Françoise David

JEAN-MARC SALVET  
Le Soleil

■ MONTREAL — La Fédération des femmes du Québec n'a pas l'intention de baisser les bras dans le dossier du salaire minimum, surtout pas après avoir obtenu une «maigre» augmentation de 0,45 \$ l'heure en juin.

L'organisme s'est fixé deux priorités pour 1996. L'obtention d'une loi «satisfaisante» sur l'équité salariale et une hausse du salaire horaire minimum à 7,60 \$. Une revendication ambitieuse que la présidente de la FFQ, Françoise David, juge «socialement légitime et économiquement réalisable».

Elle souhaite que cette mesure soit appliquée dès le 1er octobre prochain. Le salaire minimum est actuellement à 6,45 \$ l'heure au Québec.

L'argument de la concurrence interprovinciale, souvent servi pour justifier le gel du salaire minimum, ne tient plus la route, selon Mme David.

«Ce salaire est versé à des employés œuvrant dans des secteurs qui ne sont pas en concurrence avec les autres

Voir SALAIRE en A 2 ►

AUTRE TEXTE  
Entre l'espoir et le désespoir A14



Cecilia, Susan, Anne et Ted Kim, des Coréens de passage au Canada, se sont adonnés aux plaisirs du ski lors de leur visite dans la région.

## Nos stations de ski deviennent de plus en plus des véritables centres de sports de plein air

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Envahies par les adeptes de la planche à neige qui se ruent dans des cours d'apprentissage, les stations de ski deviennent de plus en plus des véritables centres de sports de plein air.

Au ski alpin, il faut ajouter le ski nordique, la planche à neige et, dans certains cas, la motoneige et le patin.

Les centres de ski de la grande région de Québec connaissent en tout cas un début d'activités comme ils n'en ont pas vu depuis au moins 15 ans. À la grande quantité de neige qui s'est abattue sur les pentes s'ajoute une température qui réussit à faire fondre les habitudes pantouflardes que plusieurs éprouvent les lendemains de dinde et tourtières.

«Ça fait 17 ans que j'œuvre dans le milieu du ski et je n'ai jamais connu un début de saison aussi enchanteur», clame l'ancienne directrice des relations publiques de la station Mont-Saint-Castin, Louise Delage. Maintenant rattachée au centre de ski Le Relais, à Lac-Beauport, Mme Delage raconte que les gens ont un plaisir énorme à se rendre sur les pistes.

«Il y a eu tellement de neige qu'on a pu ouvrir toutes nos pistes avant le dé-



«Il y a eu tellement de neige qu'on a pu ouvrir toutes nos pistes avant le début des vacances des Fêtes.»

but des vacances des Fêtes. Et comme, il ne fait pas trop froid, les gens n'hésitent pas à prendre l'air.»

Un avis que partage le nouveau directeur du marketing de Mont-Sainte-Anne, Denys Légaré, un gars qui, com-

me Louise Delage, a aussi effectué un grand virage cette année en passant de la station de Stoneham à celle de Beauport.

### HÔTELS REMPLIS

«Sur la côte, les hôtels sont pratiquement tous remplis. Ça fait plaisir en début de saison.»

Mais ce qui étonne encore davantage, c'est la présence accrue des planchistes dans toutes les stations de ski. Une clientèle jeune et active que d'aucuns ne vont dédaigner.

«C'est pas compliqué, constate Rémi Gravel, le directeur de l'école de ski du Relais, on donne trois cours en planche pour un cours en ski.»

Son assistant, Yuri Vaillancourt, y va de plusieurs autres explications: «On vient tout juste d'aménager une piste en demi-lune pour les planchistes. À cela s'ajoutent deux importants sauts où ils peuvent pratiquer leurs figures. On a déjà 15 moniteurs certifiés et on va doubler le nombre d'ici la fin de la saison pour suffire à la demande.»

Dans La Mecque de la planche à neige dans l'Est du Canada, la station du

Massif de Petite-Rivière-Saint-François, désignée comme telle par le magazine Snow Boarding», la planche à neige connaît aussi ses heures de noblesse et permet un bon achalandage durant la période des Fêtes.

«Avant les Fêtes, ces gens représentaient 80% de notre clientèle, soutient Marc Deschamps, le directeur général de la station.

Converti à ce sport depuis quatre ans, au point de n'utiliser ses skis que lorsque des journalistes le forcent à lui imposer un tour

rapide de la station, M. Deschamps jubile: «L'an passé, on avait manqué de neige. L'année précédente, il faisait -30 durant la période des Fêtes. La période que l'on vit est extraordinaire.»

D'autant plus que les touristes ont déjà commencé à envahir les stations,

Voir SKI en A 2 ►

AUTRE TEXTE  
Un départ fulgurant A 3

## Un fraudeur préfère la prison à l'Armée du Salut!

FRANÇOIS POULIOT  
Le Soleil

QUÉBEC — Un pique-assiette en a fait voir de toutes les couleurs au juge Marc Choquette, hier matin, au palais de justice de Québec.

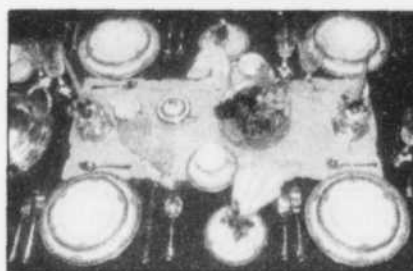
L'homme de 33 ans était amené devant le magistrat pour répondre à une accusation d'obtention frauduleuse de vivres.

La veille, il s'était présenté à un restaurant Normandin de la région de Québec où après s'être rassasié d'une pizza, d'une frite, d'une liqueur et d'une bière, il a refusé de payer l'addition de 22 \$ qu'on lui présentait.

«Arrêtez-moi, j'ai encore fait de la fraude», a-t-il simplement lancé aux policiers appelés sur les lieux, qui n'ont ainsi pas eu à l'inviter à se mettre à table.

Voir FRAUDEUR en A 2 ►

### HABITAT



### Jour de l'An

La table familiale du jour de l'An doit aussi faire place aux enfants.

PAGE E 1

### LA MÉTÉO



Maximum -7, Minimum -11

Ennuagement et neige intermittente demain, partiellement ensoleillé. Détails page S 16

QUÉBEC, 100e ANNÉE, NO 3  
FLORIDE, 2,25 \$ US  
MONTREAL, OTTAWA 1,75 \$ PLUS T.P.S. T.V.Q.  
1,50 \$ PLUS T.P.S. T.V.Q.

### JOYEUSES FÊTES

aux clients de  
MARCEL CRÉTEAU  
qui fête aussi ses 20 ANS de carrière.

NB NESBITT BURNS



Les centres de ski de la grande région de Québec connaissent en tout cas un début d'activités comme ils n'en ont pas vu depuis au moins 15 ans.

## LES RETOURNÉS

# FRAUDEUR

## La sauce s'est gâtée

Suite de la Une

Devant le juge Choquette, hier, il n'a pas non plus cherché à nier les faits et a tout de suite enregistré un plaidoyer de culpabilité. La sauce s'est cependant gâtée pour lui lorsque la procureur de la couronne, Me Nadine Dubois, a sorti sa feuille de route. Assez épicée merci: agression armée, entrave à un agent de la paix, vol, introduction par effraction, obtentions frauduleuses de vivres en Alberta et en Colombie-Britannique, délit de fuite à Montréal, autre vol à Joliette, conduite dangereuse à Saint-Hyacinthe etc.

Et comme si ce n'était pas assez, l'accusé a dû reconnaître qu'il était probablement sous un mandat d'arrestation « parce que je devais me présenter à Montréal le 21 décembre et que je n'y suis pas allé. »

Choqué de voir ses antécédents exposés à la cour, l'homme a, à un certain moment, refusé d'en reconnaître

un. « Ce n'est pas un mois que j'ai attrapé pour ça, c'est deux ! » a-t-il lancé en critiquant le système de communication de la justice.

Désireux de lui venir en aide, le juge Choquette a plus tard demandé à l'accusé s'il avait un endroit pour dormir. « À Montréal et Québec je vais à l'Armée du Salut, mais je n'ai pas d'endroit où coucher », a-t-il répondu.

Sur l'entrefaite, la couronne a indiqué au juge qu'elle requerrait une peine de détention compte tenu des antécédents de l'individu.

— Je veux simplement voir si quelqu'un ne peut pas lui venir en aide, a répondu le magistrat.

— Je n'ai pas besoin d'aide et aucune demande à adresser à la cour, a aussitôt répliqué le malheureux.

Surpris, le juge Choquette lui a alors demandé s'il préférerait coucher à l'Armée du Salut ou en prison.

— Un séjour en prison ça aurait de l'allure. La bouffe est-elle bonne ??, a

laissé partir le prévenu.

Un cran plus estomaqué, le juge Choquette lui a ensuite demandé s'il ne pourrait pas essayer de se trouver un travail.

— Je suis présentement en réflexion là-dessus, a indiqué l'individu après une courte pause.

Puis, il a tout de suite enchaîné en déclarant: « Je suis un tueur »

Au juge qui disait ne pas le croire, il a ajouté: « Va-t-y falloir que j'en tue un pour que vous me croyiez. Je suis libre, parce qu'on est dans un Québec libre. »

Après que le magistrat eut un court instant envisagé de l'envoyer subir un examen, l'accusé a finalement hérité d'une peine de 7 jours d'emprisonnement. Il a quitté le box en remerciant le juge.

« C'est la quatrième fois que le vois, mais cette fois son show a été un peu moins bon que les précédents », a déclaré au sortir de la cour, un policier montréalais.

# SKI

## De l'extérieur

Suite de la Une

eux qui, d'habitude, se pointent un peu plus tard. À Petite-Rivière, un centre de ski où on ne vend pas de billets saisonniers, la moitié des skieurs et des planchistes proviennent de l'exté-

rieur de la région administrative 03, évalue Marc Deschamps.

« On a un bon contingent de touristes », constate également Bernard Gonnert, de Ski Stoneham.

En milieu de semaine, il ne restait qu'une seule pente à enneiger pour que l'ensemble du domaine skiable

soit accessible aux adeptes du ski et de la planche.

Dans cette station, le directeur de l'école de ski constate que les planchistes se présentent aussi en nombre pour les cours. « C'est 40% de notre travail », affirme M. Gonnert.

« Espérons que cela va durer, conclut Rémi Gravel. Toutes les stations profitent du beau temps et de la neige. On a des touristes de partout. De la région de Montréal, bien sûr. Mais on a donné des cours à des gens qui venaient non seulement de la Hollande mais encore du Brésil et du Chili »

## NUMÉROS CHANCEUX

## INTER-PLUS

tirage du 29-12-95  
666924 gagne 250 000\$  
66924 gagne 2500\$  
6924 gagne 250\$  
924 gagne 25\$  
24 gagne 10\$

## MINI-LOTO

tirage du 29-12-95  
622999 gagne 50 000\$  
22999 gagne 5000\$  
2999 gagne 250\$  
999 gagne 25\$  
99 gagne 5\$

## SUPER 7

tirage du 29-12-95  
1-4-7-16-19-35-46  
(complémentaire)

36

## EXTRA

312248

## LA QUOTIDIENNE

tirage du 29-12-95

4-8-2

8-5-0-9

## BANCO

tirage du 29-12-95

3-6-7-9-10-11-12-15-16-22-23-27-32-34-42-46-47-48-62-69

## C'ÉTAIT HIER

□ 1991 — La Fédération internationale des journalistes révèle que 83 journalistes ont perdu la vie en devoir au cours de l'année, qui devient la plus meurtrière de l'histoire du journalisme.

□ 1981 — Wayne Gretzky, des Oilers, devient le premier joueur de la Ligue nationale de hockey à marquer 50 buts en moins de 50 parties; soit en 39 matches.

## TABLE DES MATIÈRES

## CAHIER A

La Capitale ..... 3 à 8  
Le Québec et le Canada ..... 9 à 12  
Le Monde ..... 13 et 16  
Dossiers ..... 14  
Opinions ..... 15

## CAHIER B

Questions d'argent ..... 1 à 8  
Bourses ..... 4 à 6  
Carrières et Professions ..... 2  
Décès ..... 7 et 8

## CAHIER C

Arts et spectacles ..... 1 à 7  
Votre agenda ..... 7  
La bonne table ..... 8 à 10

## CAHIER D

Partir ..... 1 à 5  
Jeux et B.D. .... 6 et 7

## CAHIER E

Habitat/ Déco ..... 1 à 3  
Annonces classées ..... 4 à 8

## TABLETTE SPORTS

Maurice Dumas ..... 5  
André-A. Bellemare ..... 7  
Statistiques ..... 10 à 13

## SERVICES

Abonnements ..... 686-3344  
Publicité générale ..... 686-3270  
Annonces classées ..... 686-3311  
Rédaction ..... 686-3394  
Carrières et Professions ..... 686-3270  
Promotion ..... 686-3342  
Publicité Détaillants ..... 686-3435  
Renseignements ..... 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hughes-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

## RÉFLEXION

La vie n'est pas le travail: travailler sans cesse rend fou (Charles de Gaulle, Les Chênes qu'on abat)

# SALAIRE

## Hausse

Suite de la Une

provinces, comme la restauration, l'hébergement, les salons de coiffure, le commerce de détail, etc.

La présidente de la FFQ estime que les pourfendeurs de l'aide sociale devraient se ranger de son côté. « À l'heure actuelle, une mère avec deux enfants a intérêt à rester sur l'aide sociale plutôt que d'aller travailler au salaire minimum. »

« En se contentant de baisser l'aide sociale, le gouvernement ne règle rien. Dans les États américains où le salaire minimum a été augmenté, l'emploi a crû davantage que dans ceux où il est demeuré le même. Pourquoi ? Parce que c'est une puissante incitation au travail. »

Pour que la mesure porte fruit, il faut cependant qu'il y ait des emplois, insiste la présidente de la FFQ, qui rappelle que Ghislain Dufour, du Conseil du patronat, prévoit seulement 40 000 nouveaux emplois en 1996.

« C'est dramatique quand on sait qu'il y a 800 000 personnes aptes au travail au Québec. J'espère au moins qu'on cessera d'accuser les 760 000 autres d'être des paresseux et des fraudeurs. »

La demande de hausse du salaire minimum s'accompagnera d'actions imaginatives, promet Françoise David.

Ce ne sera pas « aussi magique » que la Marche des femmes contre la pauvreté, mais deux moments forts sont prévus: le 8 mars, Journée internationale des femmes, et le 4 juin.

Il y aura alors un an que les marches défilaient sur la Colline parlementaire.

Pour  
VENDRE  
ton AUTO



LES ANNONCES CLASSÉES

686-3311

## LE TRENTE ET UN®

## BLAZERS TROIS BOUTONS

169.95

rég. jusqu'à 250.00\*

Mélange de laine feutrée, coloris désassortis, tailles 38 à 46 dans le groupe. Ste-Foy, Galeries de la Capitale.

## PANTALONS À PLIS

59.95

rég. jusqu'à 125.00\*

Pantalons en flanelle de laine unie, à carreaux variés et pied-de-poule. Tons désassortis, tailles de 30 à 38. Ste-Foy, Galeries de la Capitale.

## TUQUES DE SKI

11.99

rég. 16.00\*

Pure laine, des styles unis ou à motifs jacquardés aux coloris variés. Taille unique.

BLOUSON-VESTE  
DUVET ET PLUMES

159.95

rég. 190.00\*

Chaudement isolé, empiècements de cuir aux épaules, manches amovibles sur fermoir. Rouge, marine, kaki. Tailles assorties.

CHEZ SIMONS, NI COUPONS NI «GRATTEUX»

# LES VRAIES VALEURS

SONT



PRIX IMBATTABLES



QUALITÉ DURABLE



MODE RECHERCHÉE



APRÈS TOUT, C'EST  
LE RAPPORT QUALITÉ-PRIX  
QUI COMPTE!

Magasinez de 9 h 30 à 17 h 00  
aujourd'hui

## FOULARDS À MOTIFS

9.99

rég. jusqu'à 35.00\*

Laine ou acrylique à motifs ethniques, norvégiens ou géométriques variés. Franges roulées.

## CRAVATES COLLECTIONS

39.95

rég. jusqu'à 95.00\*

Calvin Klein, Carnaval de Venise, Ferre, Donna Karan. Pure soie tissée ou imprimée, nouvelles textures. Ste-Foy, Galeries de la Capitale.

## PULLS VARIÉS

59.95

rég. jusqu'à 130.00\*

Jusqu'à 50% de rabais sur un assortiment de pulls en tricot uni ou jacquardé, col polo, roulotté, encolure ronde. Tailles et coloris désassortis.

## PANTALONS COTON BROSSÉ

29.95

rég. 49.95\*

Choix de pantalons en coton peau de pêche, des styles plus amples avec plis. Couleurs et grandeurs désassorties.



## CHEMISE POLAIRE IMPRIMÉE

39.95

rég. jusqu'à 65.00\*

Confortable chemise en tissu ouaté polaire offerte dans un choix de motifs et de coloris. Tailles désassorties.



la maison  
**simons**

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX-QUÉBEC

\* Le prix régulier signifie le prix auquel cet article est habituellement vendu chez Simons et n'est pas une indication du prix auquel sont vendus la majorité des articles en question.

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS



### Erreur de la CUQ: pas de taxes pendant un an

La Commission des normes  
du travail gagne en appel

FRANÇOIS POULIOT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — En raison d'une erreur du service d'évaluation de la CUQ, la Commission des normes du travail n'aura pas à payer de taxes d'affaires à la Ville de Québec pour l'année 1986.

Dans une récente décision, la cour d'appel renverse une décision de la cour supérieure qui avait ordonné à la Commission d'acquiescer son compte de taxes.

« Bien qu'imposable, la Commission doit bénéficier de l'erreur administrative qui, temporairement, l'a classée comme non imposable. Après examen de l'affaire, malgré le caractère de prime abord insolite de cette prétention, il faut lui donner raison », estime le juge Louis Lebel.

La preuve révèle que pour les années d'imposition 1986 et 1987, la CNT devait être portée au rôle de la taxe d'affaires comme organisme imposable. En raison d'une erreur d'interprétation commise par le service chargé de la préparation de ces rôles à la CUQ, on la classa d'abord comme organisme non imposable.

En 1987, l'évaluateur de la CUQ entendit corriger la situation et émit des certificats de modification. Mais l'avis de modification qui devait être donné à la Commission ne fut reçu qu'en 1988, apparemment parce qu'il avait été envoyé en vrac au ministère des Affaires municipales. Or la loi prévoit que les changements nécessaires pour corriger une erreur dans une inscription au rôle ne peuvent être effectués que pour l'année de la réception de l'avis et celle qui la précède.

Même si le juge souligne que le délai n'en est pas un de rigueur, il estime néanmoins que la CUQ se devait d'agir avec diligence et que la notification était tardive.

Il a été impossible de connaître la somme en jeu, les bureaux de la Ville et de la Commission étant fermés.

### Deux alcootests plutôt qu'un...

FRANÇOIS POULIOT  
Le Soleil

QUÉBEC — Il y a encore des fêtards qui s'obstinent à prendre la route avec le nez rouge. Rémi Vincent, 35 ans, du Village-Huron, a comparu hier au palais de justice de Québec pour répondre non pas à une, mais à deux accusations d'avoir conduit avec les facultés affaiblies. Deux arrestations, dans la même soirée...

Après avoir réussi à éviter un barrage policier au coin des rues Max-Gros-Louis et Chevreuil, Vincent a une première fois été appréhendé vers 2 h 50 dans la nuit de vendredi alors qu'il venait de garer son véhicule dans la cour de la résidence de son frère.

Amené au poste, il a refusé de passer le test de l'ivressomètre.

Remis en liberté par les policiers, avec l'avertissement de laisser son camion dormir chez son frère, Rémi Vincent s'est plutôt empressé d'aller le faire ronfler.

Vers 3 h 30, l'accusé a toutefois croisé les mêmes patrouilleurs qui l'avaient intercepté 40 minutes plus tôt. À nouveau amené au poste, il a encore une fois refusé de souffler.

« Selon les policiers, il trouvait ça drôle et disait c'est juste des ballounes », a raconté au juge Marc Choquette, M<sup>re</sup> Nadine Dubois, représentante de la couronne. Vincent doit revenir en cour le 3 janvier pour son enquête sur remise en liberté.

### Une bonne frousse



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Des flammes ont causé une bonne frayeur à une quinzaine d'employés qui achevaient leur quart de travail, hier soir, à la scierie Leduc de Saint-Émile. Le feu se serait déclaré vers 19 h, sous le plancher à l'arrière du bâtiment, et se serait propagé assez rapidement à une autre section. Le système de gicleurs de l'usine a toutefois bien fonctionné, ce qui a facilité le travail des sapeurs appelés à la rescousse: en quelques 45 minutes, le sinistre était sous contrôle. Les dégâts sont sommairement évalués à près de 30 000 \$ et concernent surtout l'équipement électrique abîmé par les jets d'eau.



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Partout, dans la grande région de Québec, les skieurs ont pu profiter d'un début hâtif de l'hiver et d'une neige de qualité.

## Départ fulgurant au Mont Grand-Fonds

Une saison de la qualité de  
celles du début des années 1980

DENIS GAUTHIER  
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-MALBAIE — Par un heureux hasard, le Mont Grand-Fonds connaît un enneigement naturel exceptionnel en ce début de saison qui marque le retour de la population locale à la barre du centre. De la neige en abondance, mais aussi en qualité, comme celle du début des années 1980 quand Grand-Fonds jouissait d'une renommée particulière dans le coeur des amateurs de la région de Québec.

« C'est un miracle d'avoir pu ouvrir le centre en seulement cinq jours. Quand les employés sont entrés au travail le 17 décembre, il n'y avait pas un seul siège d'accroché après le câble de la remontée principale », raconte le gérant du Mont Grand-Fonds, M. Alain Bouchard. Même s'il a fallu mettre les bouchées doubles, tout a été mis en place pour le matin de l'ouverture le 22 décembre. « L'achalandage des premières journées n'a pas été trop fort ce qui nous a permis de tout compléter », révèle M. Bouchard.

Les nouveaux exploitants sont chanceux. Le domaine skiable dormait sous plusieurs centimètres de neige et ils n'ont pas eu à avoir recours aux canons à neige pour ouvrir toutes les pistes. « Nous sommes bénis, il est tombé 90 cm de neige en 36 heures durant la période des préparatifs. »

Du côté de la vente des billets de saison, il a également fallu procéder à la vapeur. Ce sont 400 des 575 abonnés de l'an dernier qui sont rapidement revenus au bercail. Les prix sont à la baisse, tout comme ceux à la journée d'ailleurs. « À 24 \$, nous sommes parmi les plus bas de l'industrie pour un centre de cette envergure. C'est une perche que nous tendons aux skieurs pour venir redécouvrir Grand-Fonds. »

M. Bouchard ne s'attend pas à frasser des records cette année. Dans leur évaluation, les nouveaux propriétaires ont prévu terminer l'hiver avec un déficit. « Les résultats sont quand même surprenants. Notre clientèle est composée de 25 % de skieurs de l'extérieur même si nous avons ouvert à la veille de Noël », mentionne le gérant.

Depuis le début de la semaine, Grand-Fonds accueille entre 500 et 600 skieurs par jour, ce qui laisse beaucoup d'espace dans un domaine skiable de 13 pentes. « C'est l'atmosphère des premières années de Grand-Fonds qui revient progressivement », souligne le gérant.

Le Mont Grand-Fonds vient d'être acheté du Crédit industriel Desjardins pour 515 000 \$. La MRC, la mu-

nicipalité de Rivière-Malbaie, la Chambre de commerce, les caisses populaires de la région ont uni leurs efforts pour mettre la main sur l'entreprise. Pour la municipalité de Rivière-Malbaie, il s'agit d'un retour puisque de 1976 à 1986, elle avait été copropriétaire du centre avec la ville de La Malbaie. C'est Raymond Malenfant, alors nouveau propriétaire du Manoir Richelieu, qui avait acquis la station immédiatement paralysée par une longue grève. Puis, en 1992, un jeune entrepreneur originaire de La Malbaie, M. Louis Dufour, avait pris en main les destinées de Grand-Fonds. Il a déclaré faillite l'automne dernier. Le préfet de la MRC de Charlevoix-Est, M. Mathias Dufour, dit avoir bien conscience que le centre en est à sa dernière chance. « Nous allons prendre les moyens pour le remettre sur les rails », promet-il.



COLLABORATION SPÉCIALE, DENIS GAUTHIER

Au centre de ski du Mont Grand-Fonds, les employés n'ont mis que quelques jours pour remettre l'équipement en état de marche.

## Joyeuses Pâques

Jusqu'à 25% de rabais  
sur plus de 300 véhicules

Seulement 3 jours pour prolonger Noël jusqu'à Pâques  
27, 28 et 29 décembre

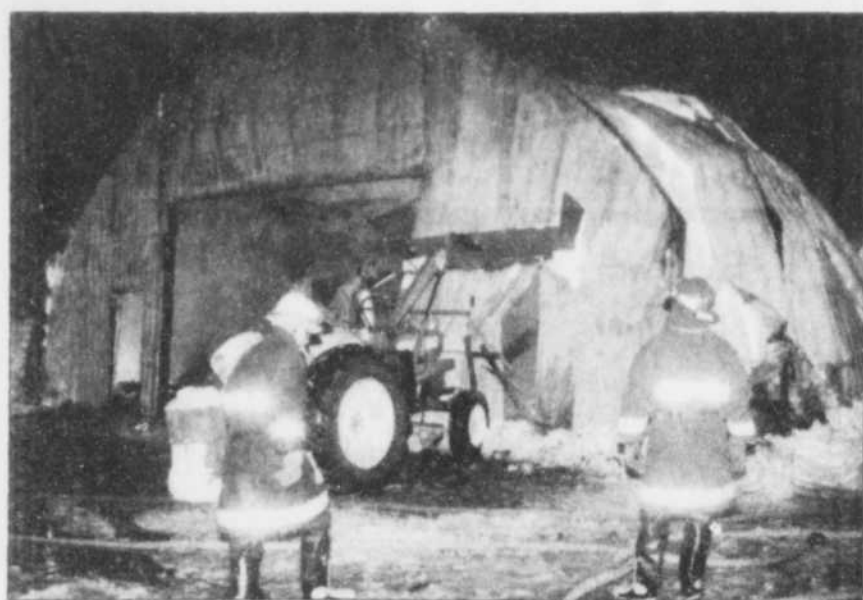
Rien à payer avant Pâques

FOURNIER

CHEVROLET GEO OLDSMOBILE INC.

AUTOROUTE DE LA CAPITALE, BOUL. PIERRE-BERTRAND, TÉL.: (418) 687-5170

\*Sujet à l'approbation du crédit



LE SOLEIL, COLLABORATION SPÉCIALE, RENÉ LECLERC

### SAINT-GILLES-DE-LOTBINIÈRE Incendie chez l'ébéniste

L'entrepôt de l'atelier d'ébénisterie Gilbert Hamel, à Saint-Gilles-de-Lotbinière, a été complètement détruit par un incendie dans la soirée de jeudi soir. Vers 20h00, le propriétaire de l'entreprise a lui-même remarqué que des flammes s'échappaient du bâtiment, où étaient entreposés bois d'œuvre et meubles prêts à être livrés. Les sapeurs ont constaté, à leur arrivée, que le sinistre avait déjà pris trop d'ampleur pour qu'on puisse l'éteindre. Selon la Sûreté du Québec, les flammes auraient pris naissance à la faveur d'une défectuosité de la fournaise; les dégâts se chiffrent à plus de 200 000 \$, M. B.

### SAINT-GEORGES Il faut revitaliser le centre-ville

Malgré l'austérité du budget municipal et une hausse de taxes de 4,6% pour les résidents du secteur Est de Saint-Georges, la Chambre de commerce souligne l'effort de la ville à maintenir l'aide financière essentielle à la survie des organismes accrédités et rappelle l'importance de prévoir la revitalisation du centre-ville. Face à des dépenses accrues incontournables, le plan triennal d'investissements a été réduit sous le seuil des 7 millions\$ pour trois ans. Selon le

président Serge Berberi, les autorités municipales visent à ramener, dans les meilleurs délais, le service de la dette à un niveau tolérable pour les contribuables. L.D.

### RIMOUSKI Un salon des auteurs

Les responsables du Salon du livre de Rimouski annoncent que cet événement culturel annuel se transformera à compter de 1996 en salon des auteurs. Une manifestation culturelle axée sur les auteurs et l'animation autour du livre

dont les prix littéraires, des entrevues, de l'animation-jeunesse et des spectacles d'amateurs. Un projet qui sera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale de l'organisme qui aura lieu le 19 février C.T.

### RIVIÈRE-DU-LOUP

### Les glaces bloquent le traversier

La formation de glaces un mois plus tôt que d'habitude dans la Saint-Laurent à la hauteur de Rivière-du-Loup empêche depuis jeudi le traversier M.V. Trans-Saint-Laurent de faire la navette entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon. Hier, la compagnie Clarke ne pouvait indiquer quel serait pour aujourd'hui l'état de la navigation dans le fleuve. Les clients peuvent s'informer de l'évolution de la situation en appelant directement sur le navire au numéro 418-867-1410 C.T.

### SAINT-GEORGES

### Moisson Beauce accréditée

Moisson Beauce vient d'être accréditée par la Fédération des Moissons du Québec. Un an après son implantation, Moisson Beauce qui récupère les surplus de nourriture auprès de l'industrie agro-alimentaire et qui ravitaillait plusieurs organismes de charité répartis dans 28 municipalités est le 11ème à avoir été créé au Québec. L.D.

### FRONTENAC

### Nouvelle présidente au CLSC

La décision du ministre Jean Rochon de prolonger d'un an le mandat des membres des conseils d'administration des établissements de santé et des services sociaux

a amené cinq membres du c.a. du CLSC Frontenac, la présidente Paulette Beaudry, la vice-présidente Francine Chamberland-Vien et les administrateurs Odette Gagné, Michel Goulet et Marquis Huppé, à démissionner de leurs postes en raison d'engagements multiples. Cinq nouveaux membres ont donc été élus au conseil, à savoir la pharmacienne Ginette Caouette-Gardner qui remplace madame Baudry à la présidence, Nicole Jacques, Yvon Jolicoeur, Olivia Lemay et Peter Whitcomb. L'administrateur Richard Gagnon vient pour sa part remplacer Mme Chamberland-Vien à la vice-présidence. Ces personnes siégeront pour la période non écoulée du mandat, c'est-à-dire un an. L.B.

### SAINT-GEORGES

### Fonds de développement industriel

Un fonds spécifique de développement industriel sera constitué à Saint-Georges, à même les revenus des ventes des terrains industriels actuels. Ainsi, le maire Roger Carrette et les membres de son conseil entendent mettre en place un processus permettant de préserver les disponibilités budgétaires pour acquérir de nouveaux espaces, au moment opportun, une fois les terrains des parcs industriels rendus à pleine capacité. L.D.

### SAINT-GEORGES

### 32 000\$ à Partage au masculin

Après avoir éprouvé certaines difficultés de financement, «Partage au masculin-Beauce» maintiendra son bureau de la 1<sup>re</sup> Avenue, à Saint-Georges, ouvert grâce à une subvention de 32 000\$ consentie par le Secrétariat à l'action communautaire autonome du gouvernement du Québec. Fondé il y a

trois ans, l'organisme dispense les services d'accueil, d'écoute téléphonique, référence, groupes de discussions et d'entraide aux hommes en difficultés. L'argent permettra à l'organisation de créer un emploi à demi, à temps plein, pour encadrer ses activités. L.D.

### SAINT-AGNÈS

### Piéton heurté mortellement

Un homme de 54 ans, M. Ghislain Tremblay, est décédé accidentellement jeudi à Sainte-Agnès (Charlevoix), vers 23h40. Le piéton, originaire de l'endroit, est mort sur le coup lorsqu'une voiture roulant en direction ouest l'a heurté sur la route 138. Selon les policiers de la SQ, le conducteur de la voiture aurait été aveuglé par les feux de route d'un véhicule circulant en sens inverse et n'aurait donc jamais aperçu la victime. M. B.

### QUÉBEC

### Mort suspecte d'un bébé

La Sûreté municipale de Québec enquête pour déterminer la cause exacte de la mort, hier matin, d'un bébé de deux mois. Vers 9h15, un appel a été fait au 9-1-1 par M<sup>me</sup> Thérèse Béchard, la mère de l'enfant; elle a alors demandé conseil pour son bébé qui étouffait. Arrivés sur les lieux, au 2625 de l'avenue Bardy, à Limoilou, les ambulanciers et les policiers ont tenté de réanimer le poupon; leurs tentatives sont cependant demeurées infructueuses et le décès a été constaté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. La mort de cet enfant est toutefois suspecte aux yeux des autorités policières et une autopsie sera pratiquée. Notons que les parents du bébé ont une mauvaise réputation dans leur quartier: des voisins ont témoigné de «fréquentes beuveries» chez eux. M. B.

### QUÉBEC

## Des activités de loisirs à portée de téléphone

QUÉBEC—La population de Québec est invitée à utiliser le service d'inscription téléphonique aux activités offertes par les organismes de loisir pour s'assurer une place dans les divers ateliers admissibles aux inscriptions téléphoniques.

Ces ateliers sont identifiés par un pictogramme représentant un téléphone dans le Guide des loisirs des organismes de Québec.

Ce service sera en fonction les mercredi et jeudi 3 et 4 janvier, de 9 h à 20 h. Le numéro de téléphone est le 691-7899.

Les personnes intéressées à s'inscrire peuvent consulter le Guide des loisirs publié en septembre. On peut s'en procurer un exemplaire dans les centres récréatifs et communautaires de la ville, les succursales de la Bibliothèque de Québec, un grand nombre de caisses populaires Desjardins et dans les centres de loisirs communautaires oeuvrant en collaboration avec la ville.

Des modifications, ajouts ou annulations ont été apportés par les organismes qui publient leur programmation dans le guide. Une liste de ces changements est disponible dans les mêmes sites de distribution que le Guide des loisirs.

Les personnes qui choisiront de s'inscrire par téléphone devront avoir leur carte de crédit à la portée de la main ou aller acquitter les coûts d'inscription les 3, 4 et 5 janvier, entre midi et 21 h, et le 6 janvier entre midi et 17 h au centre communautaire Lucien-Borne; au centre récréatif Monseigneur-Bouffard, au centre communautaire Ferland ou au centre communautaire Michel-Labadie et la piscine Jos.-A. Lachance. Des frais de 1,25\$ seront ajoutés à toutes les inscriptions téléphoniques enregistrées et ce pour chacun des ateliers choisis.

La période d'inscription régulière se poursuit jusqu'au 15 janvier, selon les organismes, dans les centres récréatifs et communautaires des quartiers.

### Fondation du Collège François-Xavier-Garneau

#### Merci à nos partenaires

Les membres du Conseil d'administration de la Fondation du collège François-Xavier-Garneau remercient les entreprises qui ont commandité les activités de financement «Randonnée cycliste du Saint-Laurent» et «Dîner-croisière sur le Bateau-mouche de Québec» réalisées au cours de l'année 1995.

Air Alliance  
Association coopérative François-Xavier-Garneau  
Assurances générales des caisses Desjardins  
Auberge la Goëliche  
Autobus Tremblay et Paradis  
Bateau-mouche de Québec  
Bijouterie Serge Gagnon  
Boischatel  
Caisse populaire Desjardins Saint-Thomas-d'Aquin  
Cinéma Le Clap  
Clinique d'Orthothérapie Roberto Poirier  
Clinique de physiothérapie Pierre-Bertrand  
Club Action  
Club Cycliste Nordcycle inc.  
Club Radio Amateur de Québec  
Club social l'Entregent, Ciment Saint-Laurent  
Coiffure Brin de Folie  
Collège François-Xavier-Garneau  
Croisières Navimex  
Croix-Rouge, division du Québec  
Dermtek  
Donald Savard Coiffure  
Graphica impression  
Harold Simard Coloriste  
Informatique EBR  
Jardin Mérite, Métro Richelieu

La Coiffure Saint-Jacques  
Le Plateau Condominium  
Les Aliments Delisle  
Les Jésuites de la Compagnie de Jésus  
McDonald's, Halles de Sainte-Foy  
Nourcy Pâtisseries traiteur  
Oniga inc.  
Polyculture Plante, Sainte-Pétronille I.O.  
Pothier Delisle Société d'avocats  
Pur Visage Esthétique  
Red Lobster, Sainte-Foy  
Restaurant Bali Lotus  
Restaurant Le Poisson D'Avril  
Restaurant Normandin, route Kennedy  
Resto-Bistro L'Ardoise  
Sécurité publique Chaudière-Étchemin  
Sécurité publique de la ville de Sillery  
Service de police de la ville de Québec  
Services alimentaires du Tournesol inc.  
Ski de fond Charlesbourg  
Snapple  
Société des traversiers du Québec  
Supermarché Provigo, Myrand  
Sûreté du Québec  
Collaborateurs anonymes

À tous nos partenaires, participants et participants aux activités de financement, nous offrons nos vœux de bonne et heureuse année 1996.



### EN BREF

#### RIMOUSKI

### Lévesque restera en prison

Carol Lévesque, 37 ans, de Mont-Joli, demeure le principal suspect du second meurtre de l'année 1995, à Rimouski. Une bagarre à coups de poings et de pieds se serait produite mercredi entre Lévesque et son cousin Serge Bélanger, 41 ans. Les policiers de Rimouski ont retrouvé le corps sans vie de Bélanger dans le corridor de l'immeuble où réside Lévesque, au centre-ville de Rimouski. Lé-

vesque fut intercepté quelques heures plus tard à l'urgence du Centre hospitalier de Rimouski. Il n'était pas blessé. Une autopsie pratiquée hier sur la victime, devrait révéler les causes exactes du décès. On n'en attend pas les résultats avant la semaine prochaine. Carol Lévesque demeure détenu jusqu'à sa comparution en chambre criminelle au palais de justice de Rimouski, le jeudi 4 janvier. E.W.

| La Mini                                                                                                                                                                     |           | La Quotidienne          |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------------------------|------------|
| Tirage du 95/12/29                                                                                                                                                          |           | du 95/12/23 au 95/12/29 |            |
| NUMÉROS                                                                                                                                                                     | LOTS      | 3                       | 4          |
| 622999                                                                                                                                                                      | 50 000 \$ |                         |            |
| 22999                                                                                                                                                                       | 5 000 \$  |                         |            |
| 2999                                                                                                                                                                        | 250 \$    |                         |            |
| 999                                                                                                                                                                         | 25 \$     |                         |            |
| 99                                                                                                                                                                          | 5 \$      |                         |            |
| 62299                                                                                                                                                                       | 1 000 \$  |                         |            |
| 6229                                                                                                                                                                        | 100 \$    |                         |            |
| 622                                                                                                                                                                         | 10 \$     |                         |            |
| Banco                                                                                                                                                                       |           | INTER                   |            |
| Tirage du 95/12/29                                                                                                                                                          |           | Tirage du 29/12/95      |            |
| 03 06 07 09 10                                                                                                                                                              |           | NUMÉROS                 | LOTS       |
| 11 12 15 16 22                                                                                                                                                              |           | 666924                  | 250 000 \$ |
| 23 27 32 34 42                                                                                                                                                              |           | 66924                   | 2 500 \$   |
| 46 47 48 62 69                                                                                                                                                              |           | 6924                    | 250 \$     |
|                                                                                                                                                                             |           | 924                     | 25 \$      |
|                                                                                                                                                                             |           | 24                      | 10 \$      |
| SUPER 7                                                                                                                                                                     |           | Extra                   |            |
| Tirage du 95/12/29                                                                                                                                                          |           | Tirage du 95/12/29      |            |
| 01 04 07 16 19 35 46                                                                                                                                                        |           | NUMÉRO                  | LOT        |
| Numéro complémentaire 36                                                                                                                                                    |           | 3 1 2 2 4 8             | 100 000 \$ |
| TVA, le réseau des tirages                                                                                                                                                  |           |                         |            |
| Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité. |           |                         |            |

### Ils ont choisi...

## LE COLLÈGE

### SAINT-CHARLES-GARNIER

École secondaire privée mixte

### Examens d'admission

De 1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> Secondaire

le 13 janvier 1996

BIENVENUE!



CHAMPIONNAT NATIONAL  
Génies en herbe  
1995

1150, BOUL. RENÉ-LÉVY

TEL.: 681-0107

DES CENTRES D'EMPLOI «LOIN, LOIN, LÀ-BAS!»

# Des réponses farfelues aux chômeurs de Gaspé

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

■ GASPÉ — Depuis quelques semaines, les utilisateurs de la ligne de renseignements sur l'emploi, à Gaspé, ont eu droit à des informations déroutantes; une situation corrigée depuis hier.

Les utilisateurs perdaient carrément le sens de l'orientation lorsqu'ils tentaient d'obtenir les adresses des Centres d'emploi les plus près. Jusqu'à tout récemment, à l'option 6 du système, une voix féminine transmettait

correctement les coordonnées du bureau de Gaspé mais deux autres «adresses» laissaient les correspondants perplexes.

Ainsi, aux fonctions 6-2 et 6-3 de la boîte vocale, une voix masculine

répondait, avec le plus grand sérieux, que «le CEC-2 est quelque part là-bas». L'autre était encore plus loin. «Le CEC-3 est là-bas, là-bas», disait la voix. Avec des renseignements aussi précis, bien malin celui qui réussissait à localiser ces deux centres satellites.

Si ces messages ont déridé certains utilisateurs, d'autres ne les ont pas trouvés drôles. «C'est rire des gens», affirme Robert Bourgoin de Gaspé. Ça fait déjà trois mois que nous entendons ces messages farfelus. Les chômeurs en quête d'un emploi pour-

raient facilement s'en passer.

«Le message a été corrigé, précise le directeur du bureau de Gaspé, Marc Simonneau. Il semble qu'un technicien, en effectuant des vérifications sur le système de réponse vocale, ait enregistré ces réponses qui n'ont pas été effacées par la suite. Toutefois, nous n'avons reçu aucune plainte qui nous aurait permis de corriger la situation.» En outre, Gaspé n'a qu'un seul Centre d'emploi.

L'homme écarte toute intervention extérieure d'un féru d'informatique.

«Il est pratiquement impossible qu'un farceur s'introduise dans le système informatisé de réponse vocale. Pour ce faire, il doit posséder les mots de passe nécessaires.»

«Le système est offert depuis plus de deux ans et il subit régulièrement des modifications, précise M. Simonneau. Or, les préposées de notre bureau ajoutent des messages mais elles n'ont pas vérifié les informations enregistrées précédemment. Les messages ont donc été diffusés à notre insu.»

## POISSONS CONTAMINÉS AU MERCURE

### Les riverains seront fixés fin janvier

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

■ THETFORD MINES — La diffusion, à la fin du mois de janvier, des résultats d'une analyse menée cet automne par le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) sur différentes espèces de poissons du lac Aylmer, dans la région de l'Amiante, permettra finalement aux riverains d'avoir l'heure juste quant à l'état de contamination au mercure des poissons de cette étendue d'eau.

C'est ce que vient de confirmer le chimiste Denis Laliberté, précisant que la décision de mener cette analyse avait bel et bien été prise suite à la mésaventure d'une riveraine, Mme Armelle Grégoire, qui avait souffert de graves problèmes de santé et montrait un taux de mercure plus haut que la moyenne après avoir consommé en abondance du doré du lac Aylmer.

#### ANALYSE PLUS COMPLÈTE

«Les dernières données que nous possédons sur les poissons du lac Aylmer remontaient à 1986 et elles étaient incomplètes. Nous aurions dû faire un nouvel échantillonnage en 1991 mais nous avions manqué de temps cette année-là», explique le chimiste. Les tests ont été faits au mois d'octobre sur un échantillonnage de 30 brochets, 30 dorés jaunes et quelques barbottes.

«Dans les analyses précédentes, nous n'avions pas des spécimens pour toutes les classes de taille, par exemple nous n'avions pas de spécimen pour les brochets de taille moyenne et les dorés jaunes de petite et moyenne taille», ajoute M. Laliberté en précisant que cette lacune serait maintenant corrigée avec la présente étude. De plus, on n'a pas seulement le taux de mercure mais aussi l'incidence d'autres contaminants, à savoir l'arsenic, le sélénium, le plomb et le cadmium.

Par ailleurs, concernant le cas de madame Grégoire, Denis Laliberté a signalé qu'il était effectivement possible qu'elle ait été intoxiquée au mercure tout en précisant que, selon ce qui lui avait été rapporté, la dame, qui consommait en grande quantité le fruit de ses «pêches miraculeuses», dépassait énormément les normes prescrites dans le guide de consommation du poisson de pêche sportive au Québec, qui sont présentement de quatre repas de doré par mois.

## Le Géant des Neiges



Ce superbe bonhomme de neige géant, érigé dans la cour arrière d'une maison de la rue Belleau, dans la basse-ville de Québec, semble impressionner le petit voisin, Rémi Mariage, qui est loin d'atteindre les six pieds et demi du célèbre personnage, symbole de l'hiver par excellence. La période privilégiée du temps des Fêtes, pendant laquelle la plupart des gens sont en vacances, est propice aux activités hivernales, surtout lorsque la température est plutôt douce et ensoleillée, comme lors de cette semaine. Petits et grands prennent alors le temps de relaxer, profiter de la vie et s'amuser ensemble.

## Un règlement à l'amiable met fin à deux ans de litige

LUCE DALLAIRE

Collaboration spéciale

■ SAINT-GEORGES — Un règlement hors cour de 65 000 \$ est intervenu entre la municipalité de La Guadeloupe, les cinq conseillers poursuivis pour 500 000 \$ et Sani-Manic, mais les élus exhortent Québec à adopter une loi pour les protéger.

«Nous n'avions pas à trouver les coupables dans l'affaire qui dure depuis deux ans et qui opposait les parties devant le tribunal pour la question de l'usine de boues, confie le préfet de Beauce-Sartigan, Jean-Marc Paquet, mais à négocier à moindres frais.»

Après entente, Sani-Manic règle pour 65 000 \$ et donne quittance complète et finale contre toute réclamation. La municipalité de la Guadeloupe s'est engagée à défrayer 50 000 \$ alors que la compagnie d'assurance Continental du Canada absorbe 15 000 \$. Chacune des parties, les conseillers y compris, assumeront leurs frais d'avocat.

Avare de commentaires, le maire Serge Philippon, se dit soulagé de la fin de cette saga dont les conclusions seront rendues publiques à La Guadeloupe, en janvier.

«Nous ne pouvons pas présumer du jugement qui aurait pu faire jurisprudence pour l'ensemble des municipalités du Québec, mais aller en Cour suprême engage des frais énormes et le sous-ministre juridique des Affaires municipales, Marcel Blanchet, nous a recommandé de négocier», a lancé le préfet Paquet.

Les élus doivent être protégés quand ils décident, disent les 22 maires de Beauce-Sartigan qui encouragent l'adoption d'un projet de loi en ce sens. Le ministre Chevrete s'est engagé lors du congrès de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec, confirme M. Paquet, à pallier à cette lacune.

À cet effet, en décembre, le projet de loi 127, contenant les nouvelles dispositions pour protéger les élus et les fonctionnaires municipaux dans le cas où des poursuites judiciaires seraient dirigées contre eux, a été déposé.

«Les élus doivent être protégés quand ils décident»

## ENCHÈRES PUBLIQUES

### STOCK NON-ACQUITTÉ, EN DÉFAUT DE TAPIS DE PERSE ET D'ORIENT IMPORTÉS SAISIS

De très grande valeur, fabriqués à la main en Iran, en Asie, au Pakistan, dans les tribus, en Perse, en Inde, etc. Nombreuses dimensions : grandes, moyennes et petites ; en pure soie, en pure laine, en fibres naturelles, etc.

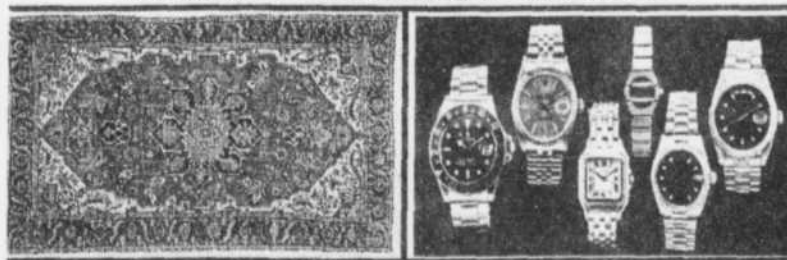
### MAINTENANT MIS EN VENTE PAR LES AUTORITÉS

Transbordés aux fins d'enchères volontaires avec d'autres cargaisons de tapis ; aussi offerts

### BIJOUX EN OR, DE DIAMANTS ET DE PERLES NON-ACQUITTÉS

Vente pièce par pièce à l'enchérisseur le plus offrant  
Bagues en or, bracelets, colliers de saphirs, de rubis, d'émeraudes, etc., de grande valeur.

### MARCHANDISES CÉDÉES UNIQUEMENT CONTRE PAIEMENT ET ENLÈVEMENT IMMÉDIATS



GRANDS TAPIS DE PERSE D'EXCELLENTE QUALITÉ ROLEX, CARTIER, PIAGET, PATEK, PHILIPPE, ETC.

Date : LE DIMANCHE, 31 DÉCEMBRE 1995 À 14H00 PRÉCISES, INSPECTION PUBLIQUE À COMPTER DE 13H00  
Lieu : HOTEL QUALITY CENTRE-VILLE, QUÉBEC  
330, RUE DE LA COURONNE (ANGLE BOUL. CHAREST EST)

Chaque pièce est adéquatement étiquetée et certifiée authentique. Tous les droits et les taxes d'importation ont été acquittés sur ladite marchandise. Inscription adéquate requise des enchérisseurs à l'entrée. Certains articles peuvent être sujets à une mise à prix. Frais de manutention de 10% en sus. Modes de paiement : comptant, chèques certifiés et cartes de crédit. 1-800-487-1668 - FEDERAL AUCTION SERVICE non-affiliée à aucun gouvernement

Il y a quelque chose dans l'air...

Clinique d'ophtalmologie

Dr J.R. Clément m.d.

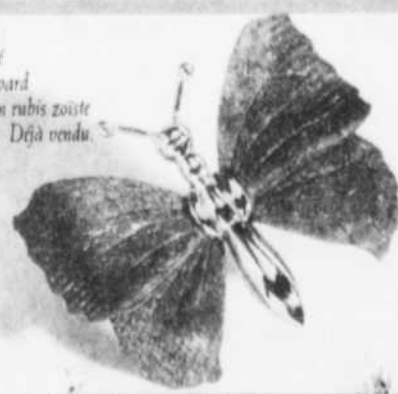
C.S.P.Q., F.R.C.S. (C), F.A.C.S.  
ophtalmologiste

Traitement de  
la myopie  
et de l'astigmatisme  
au  
**LASER**

**VERRES  
DE  
CONTACT**

PLACE DE LA CITÉ  
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy, bureau 155  
(418) 654-1488

Exclusivité  
Hélène Savard  
Papillon en rubis zébré  
et or 14 K. Déjà vendu.



W.R. Savard vous offre son

solde

Afin de vous faciliter l'achat de vos cadeaux, nous avons pris le temps de faire une sélection spéciale parmi nos prestigieuses collections et de vous l'offrir à rabais.

OUVERT DIMANCHE le 31 décembre de 11h à 17h

**SAVARD**  
BIJOUTIER-JOAILLIER

2485, chemin Saint-Louis  
Sillery  
418.653.3115

**GROUPES ACCOMPAGNÉS DE QUÉBEC**

**SÉJOUR EN TUNISIE - 2 repas par jour**  
Départ le 6 février 96 Occupation double 16 et 23 jours **1350\$**  
30 jours **1550\$**

**LES VILLES COLONIALES DU MEXIQUE**  
Mexico - Queretaro - Guanajuato - San Luis Potosi - Zacatecas - Guadalajara - Puerto Vallarta  
Du 2 au 16 mars 1996 (25 repas inclus) **2345\$**

**ENVOÛTANTE TURQUIE**  
2 repas par jour sur le circuit.  
Accompagné par Mme Marie-Jeanne Carrière, historienne.  
Du 31 mars au 9 avril 96 Occupation double **1800\$**

**CUBA - VARADERO - 2 repas par jour**  
Du 9 au 23 mars Occupation double **1609\$**

**ESPAGNE - SÉJOUR SUR LA COSTA DEL SOL**  
Appartements 1 chambre  
Du 16 mars au 6 avril 1996 Occupation double **1455\$**

**CÔTE D'AZUR - CANNES BEACH RESIDENCE**  
Appartements 1 chambre  
Du 13 mars au 3 avril 1996 Occupation double **1499\$**

**RENCONTRE D'INFORMATION**  
le lundi 29 janvier à 19h30 au COLLÈGE MÉRICI.  
R.S.V.P. 525-4585

**COSTA RICA - Villas Playa Samara.**  
Tous les repas inclus Occupation double à partir de **1318\$**  
DÉPARTS TOUTS LES SAMEDIS JUSQU'AU 16 MARS 1996.

**PÈLERINAGE À LOURDES, AVILA, ST-JACQUES DE COMPOSTELLE et FATIMA**  
Du 10 au 24 mai 1996 **2699\$**

**RENCONTRE D'INFORMATION**  
le dimanche 21 janvier à 14h au MONT THABOR.  
R.S.V.P. 525-4585

**HAWAÏ**  
(2 semaines) 1er au 15 mars ou 8 au 22 mars **1899\$**  
(3 semaines) 1 au 22 mars **2319\$**

**FLORIDE (février-mars)**  
Hôtels: Colonial Inn, Sun City ou Hawaiian Isle  
Autocar: circuits de 20 à 33 jours à partir de **1399\$**  
Avion: séjours de 2, 3, 4 semaines  
Départs de Québec, à compter du 8 février à partir de **1149\$**  
Prix par personne en occ. double incluant transport, hébergement, guide, taxes.

**GROUPE VOYAGES QUÉBEC INC.**  
174, Grande Allée Ouest, Québec (Québec) G1R 2G8  
Tel.: (418) 525-4585-Sans frais 1-800-463-1598  
C'est nous qui vous aidons à voyager.

## Cours pratiques au Costa Rica

### Des étudiants de La Pocatière partent pour trois mois

CARL THERIAULT  
Collaboration spéciale

LA POCATIÈRE—Trois mois à vivre dans la jungle costaricaine dans un endroit écotouristique innovateur, situé à une heure au nord-est de la capitale, San José, c'est l'expérience que vivront à compter d'aujourd'hui trois étudiants finissants en Sciences et Techniques biologiques du cégep de la Pocatière.

Linda Dusseault, de Pont-Rouge, Marie-Ève Renaud, de Laval, et Jacques Tremblay, de Charlesbourg se retrouveront dans quelques jours à 40 mètres du sol dans un téléphérique qui fait un parcours de 2,6 kilomètres au-dessus de la cime des arbres ou dans un système de cordages qui permet aussi un accès à la cime des arbres tout en respectant les écosystèmes fragiles de la forêt tropicale.

L'étudiant Jacques Tremblay est principalement attiré par le goût des voyages et l'enrichissement culturel relié à ce type d'expérience. «Je me demande ce que doit être le rythme des habitants en fonction du climat et de leur culture. C'est un voyage qui m'intéresse d'autant plus que je voulais apprendre l'espagnol. Mais il y a

aussi une grande part d'inconnu», a souligné l'étudiant de Charlesbourg.

Ce stage en Amérique centrale a été rendu possible grâce à une entente signée entre le cégep de la Pocatière et la «Rain forest aerial tram du Costa Rica» fondée par le Dr Donald Perry, chercheur à l'Université de la Californie.

L'un des professeurs-coordonnateurs du stage, Marc-André Bédard, du cégep de La Pocatière, y voit une occasion pour développer d'autres types de collaboration. «Nous sommes bien positionnés pour collaborer si le Dr Perry veut développer d'autres sites écotouristiques autour de la planète».

Au retour de leur voyage, le groupe d'étudiants et de professeurs élaboreront un projet de centre d'interprétation dans le but d'améliorer la qualité du produit pour les clientèles nord-américaines et européennes. «Notre cégep a offert son expertise en écologie appliquée pour élaborer un programme d'interprétation de la nature», a expliqué le professeur du cégep pocatois.

Les étudiants auront aussi l'occasion de préparer un rapport, pour le ministère Environnement et Faune, sur la gestion des milieux naturels d'un site visité quotidiennement par 150 amateurs d'écotourisme pour le ministère Environnement et Faune Québec.

**Le cégep a offert son expertise en écologie appliquée**

Un lieu qui est non seulement écotouristique mais qui peut déboucher vers la découverte de nouvelles substances chez les plantes et les animaux pour des fins pharmacologiques et médicinales.



Des étudiants utilisant le système de cordages comme dans le film «Medicine Man».

## Seulement jusqu'au 31 décembre.

# HO\$! HO\$! HO\$!

## Le flip de Motorola pour 0\$

Voici votre dernière chance de sauver des centaines de dollars. Jusqu'au 31 décembre, abonnez-vous au forfait Liberti™ pour seulement 19,95 \$\* par mois et obtenez le téléphone cellulaire le plus populaire sans aucun supplément. Et comme chaque appel ne coûte que 50¢ le soir après 18 heures et les week-ends, ce cadeau fera des heureux tout au long de l'année.

**Liberti**

**Bell Mobilité**

\* 95¢ la minute les jours de semaine avant 18 heures. Forfait Liberti à 19,95 \$ seulement sous contrat de 18 mois. Frais annuels d'accès au réseau, taxes, frais d'entretien et d'abonnés itinérants en sus. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sous réserve d'approbation de crédit. L'appareil peut différer du modèle illustré. Disponible chez les agents participants.



#### CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE

Québec  
Centre Cellulaire Charest  
Tél. : (418) 687-2121

Ste-Foy  
La CelluBoutique  
Tél. : (418) 650-1000

Cellulaire 1  
Tél. : (418) 659-3400

#### CENTRES CELLULAIRE PLUS

Chicoutimi  
Cellulaire Chic enr.  
Tél. : (418) 696-0506

Québec  
Radio d'auto de Québec inc.  
Tél. : (418) 871-7776

#### AGENTS AUTORISÉS

Beauport  
Inter Cellulaire enr.  
Tél. : (418) 660-9909

Charlesbourg  
Télé-Dynamique inc.  
Tél. : (418) 623-5404

Chicoutimi  
Communication Proplus  
Tél. : (418) 690-9300

Lévis  
Cell Pro  
(Div. Centre Automod)  
Tél. : (418) 838-2355

Québec  
Ameublements Tanguay inc.  
Tél. : (418) 847-4411

C.B.C.I. Télécom inc.  
Tél. : (418) 626-2773

La Clef de Sol inc.  
Tél. : (418) 627-0840

Rivière-du-Loup  
La CelluBoutique  
Tél. : (418) 868-8888

Robertsonville  
Le Pro du C.B. inc.  
Tél. : (418) 338-3440

St-Romuald  
Novicom 2000  
Tél. : (418) 839-6081



Distribution Consommateurs

FUTURE SHOP



RadioShack

SEARS

SPEC

STEREO

## LA CAPITALE ET SES RÉGIONS



Tout va pour le mieux pour le président de la corporation Taxibus, M. Marc-André Saint-Amand, le secrétaire, M. Jean Thisdel, et, au volant de son taxi, M. Conrad Lévesque, président de Taxi 800 de Rimouski.

## RIMOUSKI

## Taxibus a deux ans et se porte très bien

Cette expérience de transport en commun a aussi relancé l'industrie du taxi

ERNIE WELLS

Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Le service de transport en commun sur appel Taxibus, a non seulement conquis la population de Rimouski, mais a consolidé l'industrie locale du taxi. Deux ans après sa mise en service, Taxibus continue de prouver son efficacité et commence à faire des petits.

Des quatre coins de la province, de nombreuses municipalités communiquent avec la Corporation Taxibus Rimouski, afin de s'informer sur le fonctionnement de ce service unique de transport collectif disponible à une heure d'avis.

La municipalité de Vaudreuil-Dorion s'est inspiré de Taxibus et a commencé à offrir le même service le 30 octobre. La petite histoire de Taxibus remonte en 1993. Rimouski voulait se doter d'un service urbain de transport en commun, mais sans les frais. En 1988, la firme Lavalin avait estimé un déficit annuel de 350 000 \$ pour un service de transport conventionnel par autobus. C'était trop cher. Il fallait innover et trouver un moyen plus économique.

Alors conseiller municipal sous l'administration de l'ex-maire Pierre Pelletier, Me Rénald Doucet se voyait confier le mandat de concevoir un service efficace et accessible à tous, et pour pas cher. Taxibus voyait le jour en septembre de la même année.

L'expérience-pilote devait durer deux ans. Mais le succès fut tel qu'un an plus tard, Rimouski en faisait un service permanent et le ministère des Transports reconnaissait Taxibus au programme de subvention du transport en commun. « Du premier janvier au 31 décembre 1994, Taxibus aura effectué 42 665 déplacements. Au 30 novembre 1995, on a enregistré 51 211 déplacements », précise le directeur général de Taxibus, M. Jean-Louis Beaulieu qui espère dépasser 55 000 déplacements au terme de 1995.

Quelque 250 panneaux d'arrêt, identifiés à Taxibus, sont disposés en des endroits stratégiques un peu partout dans les limites de laville qui fait environ 75 km<sup>2</sup>. En communiquant avec la centrale de Taxibus l'utilisateur, qui détient sa carte de membre à vie au coût

symbolique de 1 \$, profite du service au coût de 2,25 \$, peu importe sa destination.

Un laissez-passer mensuel est disponible au coût de 66,14 \$, sans limite de déplacements. Le service est en usage cinq jours sur sept, de 7 à 19 h du lundi au mercredi et de 7 à 22 h, les jeudi et vendredi. Taxibus répond non seulement au besoin d'une clientèle en croissance, mais contribue quotidiennement à consolider l'industrie du taxi.

« Taxibus aide à maintenir le nombre de licences de taxi en service. La Co-opérative de Taxi de Rimouski compte 45 co-propriétaires. Si on retirait Taxibus, il y aurait une diminution du nombre de taxis réguliers », estime M. Beaulieu.

Le président de la Corporation Taxibus et conseiller municipal, M. Marc-André Saint-Amand, associé dès le départ au projet, se réjouit de la formule de Taxibus. « Nous avons atteint nos objectifs, tant au plan du service que du financement. Selon nos prévisions pour 1996, la quote-part de la Ville se-

ra de 120 000 \$, celle des usagers de 140 000 \$ et la subvention du ministère des Transports, qui correspond à 40 % de celle des usagers, à 72 000 \$ », explique M. Saint-Amand.

Même si Taxibus a fait ses preuves, l'infrastructure permet d'assurer 125 000 déplacements par an. « Pour l'heure, l'effort est à la consolidation du service et à l'expansion de la demande. Actuellement, on constate un plafonnement de la clientèle. La balle est dans le camp de la population pour augmenter l'achalandage. Nous allons faire des efforts de promotion d'abord à Rimouski avant de penser à extensionner le service dans les municipalités voisines », a dit M. Saint-Amand.

Pour la 3<sup>e</sup> année de Taxibus en 1996, le président Saint-Amand vise 75 000 déplacements, ce qui devrait générer des revenus de 259 875 \$ pour les chauffeurs de taxi de Rimouski.

« Taxibus a aussi réussi à accroître la qualité du service des taxis. La flotte de véhicules s'est grandement améliorée et nous étudions de démontrer une courtoisie exemplaire de la part des chauffeurs. C'est remarquable », estime M. Saint-Amand.

Si Rimouski aura été novatrice avec Taxibus, elle aura été aussi visionnaire en imaginant une formule qui ne coûte pas cher à l'administration publique municipale et qui répond aux besoins des usagers, tout en satisfaisant l'industrie du taxi. Tout le monde est content. Taxibus aura créé trois emplois à plein temps.

## GRANDE VENTE AVANT INVENTAIRE

Présentement en cours jusqu'au 31 décembre

Rabais sur un grand choix de marchandise en magasin seulement

RENAUD &amp; CIE

vous offre, depuis 150 ans, le plus beau choix de vaisselle, verrerie, coutellerie et cadeaux à Québec.

**Renaud & cie**  
«L'expérience à votre service»  
82, rue Saint-Paul, Québec 692-0122

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 17 h, le samedi de 9 h 30 à 16 h 30, le dimanche de 11 h à 16 h 30. Section Restauration fermée samedi et dimanche.



SÉRIEUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 01 JANVIER 1996

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX DANS TOUTES NOS SUCCURSALES

### LAITUE EN POMME

Produit de Californie, gr. 24, catégorie no 1

47¢ chacune

### ORANGES SANS PEPINS

Produit de Californie, gr. 138

12 97¢ pour

### TOMATES ROUGES

Produit des États-Unis, gr. 6X6, préemballées, cat. no 1,

97¢ la livre

### CELERI

Produit des États-Unis, gr. 24 ou 30, catégorie no 1

97¢ chacun

### BANANES

"DELMONTE", produit importé

47¢ la livre

### CLEMENTINES

Produit du Maroc

97¢ la livre

### ZUCCHINIS

Produit des États-Unis préemballés

77¢ la livre

### RADIS 1 LIVRE

Produit des États-Unis, 454g

77¢ le paquet

### CHAMPIGNONS

FRAIS, blancs, café ou tranches, du Canada

1.27\$ la chopine

### POIS PLATS

Produit des États-Unis, préemballés

2.27\$ la livre

### LAITUE BOSTON VIVANTE

Produit du Québec, de serre, culture hydroponique

1.37\$ chacune

### CONCOMBRES RÉGULIERS

Produit des États-Unis, catégorie no 1

2.87¢ pour

### PIMENT VERT

Produit des États-Unis, grosseur large, préemballé

97¢ la livre

### TOMATES MINIATURES

Produit des États-Unis, contenant de 300g, catégorie no 1

1.27\$ le contenant

### 11 SUCCURSALES LE JARDIN MOBILE

|                                               |                                                   |                                               |                                                        |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| NEUFCHÂTEL<br>2065, boul. Bastien<br>842-3084 | CHARLESBOURG<br>1047, boul. du Jardin<br>627-0344 | STE-FOY<br>3440, de la Pêrade<br>657-7717     | NEUFCHÂTEL<br>9210, boul. l'Ornière<br>842-0909        |
| LÉVIS<br>51 route Kennedy<br>835-5526         | BEAUPORT<br>344 Seigneurielle<br>661-7997         | CHARLESBOURG<br>4145, 1ère Avenue<br>622-2291 | CAP-ROUGE<br>1198 Jean Gauvin<br>872-7473              |
| STE-FOY<br>2700 chemin Ste-Foy<br>651-2717    | BÉRNIERES<br>585 Route 116<br>831-4611            | ST-ROMUALD<br>835, 4ème Avenue<br>834-3232    | NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. |

## ERRATUM

## Puerto Plata

Départs 12 et 28 janv.  
Hôtel Villas Doradas  
Tout compris

1 sem. 1099\$ au lieu de 849\$

2 sem. 1699\$ au lieu de 1049\$

AGENCE DE VOYAGES



### ÉCOLE LATINO-AMÉRICAINE

a encore quelques places pour le

### COURS D'ESPAGNOL

de l'hiver prochain.  
Dépêchez-vous à vous inscrire.  
Maximum de 6 étudiants par cours  
Inscription jusqu'au 8 janvier 1996

652-1013

# FUTURE SHOP

SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

## ÉPARGNEZ JUSQU'À 70%

# VENTE D'APRÈS NOËL

Samedi  
9h à 17h  
Dimanche  
10h à 17h

### BUREAU

### AUDIO ET VIDÉO

#### COMPAQ

ENSEMBLE  
PENTIUM®  
100MHz  
À PRIX  
SUPERBE



NOTRE PRIX 2689.99\$  
MOINS REMISE - 100.00\$  
VOTRE PRIX 2589.99\$  
APRÈS REMISE

|            |     |       |        |             |              |
|------------|-----|-------|--------|-------------|--------------|
| 100 MHz    | 8Mo | 1,2Go | QUAD   | PCI 1Mo     | 14.4         |
| PROCESSEUR | RAM | DD    | CD ROM | CARTE VIDEO | TELECOMMODEM |

13707718 PRESARIO 7180

#### AST

PENTIUM 100 MHz  
AVEC CD-ROM QUAD VITESSE

- RAM 8 Mo
- DD 850 Mo
- Télécopieur/Modem 14.4
- Carte sonore 16 bit
- Vidéo local PC bus 1 Mo
- Windows 95
- Encyclopédie MS Encarta
- AST Works II
- Garantie 3 ans
- Logiciel de divertissement
- Et beaucoup plus

VALEUR EXCEPTIONNELLE  
2599.99\$  
ASTP73 20037880 33707880 moniteur non inclus

#### RCA

TÉLÉVISEUR 27" STÉRÉO

- Télécommande
- Horloge
- Minuterie 24 heures
- Sous-titres



499.99\$

#### RCA

VHS-C  
VISEUR COULEUR



- Télécommande sans fil
- Zoom motorisé 12x
- Exposition auto
- Programme
- Floufocil VHS
- 2 enregistrement
- Format VHS-C

888\$

#### Technics

CHANGEUR 5 DC



- Système de rotation à l'avant
- Système de rotation très rapide
- Lecteur à lecture aléatoire
- Système «MASH 1 bit DAC»
- Servomécanisme numérique très avancé

289.99\$

#### SHARP

TÉLÉVISEUR COULEUR 25"

- Télécommande
- Plaque portée
- Préférence couleur
- Capacité sous-titres
- Minuterie



419.99\$

#### SHARP

MAGNÉSCOPE REMARQUABLE À 4-TÊTES DE MARQUE JAPONAISE

- Têtes améliorées pour une meilleure qualité d'image
- «Auto» à l'avant
- Chargement central
- Rembobinage ultra rapide

248.99\$

#### Technics

RÉCEPTEUR DOLBY SURROUND PRO LOGIC



- RÉCEPTEUR CINÉ-MAISON FANTASTIQUE
- Son «surround» Dolby pro-logic
- 50 watts x 4
- Fonction d'aide
- Télécommande multi-fonctions
- 2 entrées vidéo/4 audio

297.99\$

#### HEWLETT PACKARD

IMPRIMANTE À PRIX SUPERBE



- Résolution 600x300 PPP
- Impression très rapide
- Rapide 3 pages par minute
- Mécanisme à deux cartouches
- Garantie 3 ans

449.99\$

#### YAMAHA

HAUT-PARLEURS MULTIMÉDIA

- Projeté magnétiquement
- Cône en bois pur d'apex
- Quatre sonneries Yamaha

47.99\$

#### Megahertz

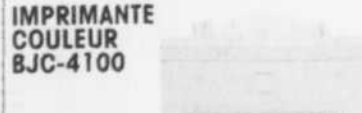
TÉLÉCOMMODEM 14.4 BPS

- Projeté magnétiquement
- Connecteur X-jack
- Correction d'erreurs V.42
- Garantie de 3 ans

199.99\$

#### Canon

IMPRIMANTE COULEUR BJC-4100



- 720 x 360 PPP en couleur sur papier ordinaire
- Impression très rapide
- 300 poignées «True Type» sur CD-ROM
- «Profile» software inclus sur CD-ROM Canon
- Garantie de 2 ans

479.99\$

#### HEWLETT PACKARD

IMPRIMANTE COULEUR DESKJET 320



- Design impressionnant
- Impression de qualité laser
- «Eco» mode
- «Eco» mode
- «Eco» mode

329.99\$

#### IBM

BLOC-NOTES THINKPAD 340 CSE



- RAM 4Mo
- Disque dur 340Mo
- Autonomie de pile 2.5 - 5 heures
- Écran couleur 10.4"
- Fente PC-MCIA type III
- Presca 5.7 livres

2449.99\$

#### MAGNAVOX

TÉLÉVISEUR 52" AVEC IMAGE SUR IMAGE



- Régulation du volume avec «Smart-Sound»
- Image sur image à 2 synchroniseurs
- Son stéréo «surround»
- Modèle très avancé

2299.99\$

#### RCA

4 TÊTES HIFI STÉRÉO



- 4 TÊTES HIFI STÉRÉO
- Télécommande multi-marques
- Fonction d'index VHS
- 4 têtes pour effets spéciaux
- Modèle à chargement central

358.99\$

#### JVC

CASSETTE DOUBLE



- Lecture continue
- Copie toute vitesse
- Réducteur de bruit Dolby B
- Compteur 3 chiffres

128.99\$

### COMMUNICATIONS

#### SHARP

TÉLÉCOPIEUR FANTASTIQUE!

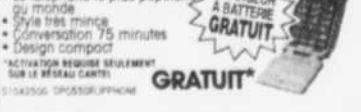


- Communication télé. tél. auto
- Amplification
- 18 copies
- Interface pour ordinateur
- 12 tons de gris pour une image supérieure
- Mécanisme à cartouche

269.99\$

#### MOTOROLA

TELEPHONE CELLULAIRE À PRIX SUPERBE!



- Le téléphone le plus populaire au monde
- 30 minutes de conversation
- Design compact
- «EXTRA» RECHARGE RECHARGEUR SUR LE RÉSEAU CENTRAL

39.99\$

#### Uniden

TECHNOLOGIE DE POINTE 25 CANAUX



- Qualité de son améliorée
- Écran couleur automatique
- Codé sécuritaire numérique

99.99\$

#### BELL Phones

RÉPONSEUR NUMÉRIQUE

39.99\$

## PAS DE

- T.P.S. SUR TOUS LES GROS ÉLECTROMÉNAGERS
- INTÉRÊT\* S.A.C. OPTION PENDANT 12 MOIS
- FRAIS DE LIVRAISON
- \*S.A.C. PAS DE TPS OU DE FRAIS DE LIVRAISON SUR TOUS LES GROS ÉLECTROMÉNAGERS. DE PLUS, OPTION PAS D'INTÉRÊT\* PENDANT 12 MOIS SUR UNE IMMENSE SÉLECTION DE GROS ÉLECTROMÉNAGERS

#### GENERAL ELECTRIC

RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE

664.99\$

#### WHIRLPOOL

RÉFRIGÉRATEUR CÔTE À CÔTE

1599.99\$

#### SAMSUNG

FOUR À MICRO-ONDES

164.99\$

# FUTURE SHOP

SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

## MAINTENANT OUVERT À STE-FOY

PLACE LAURIER  
2700, BOUL. LAURIER  
650-1999

NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE. COMMUNIQUEZ AVEC LE FUTURE SHOP LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

# LE QUÉBEC LE CANADA

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

## Le ministère ne respecte pas la Loi sur les langues officielles

Une enquête du Commissaire révèle que les francophones sont mal servis

HUGUETTE YOUNG  
Presse canadienne

■ OTTAWA — Une enquête du Commissaire aux langues officielles montre que les services et les programmes de formation offerts par le ministère du Développement des ressources humaines desservent mal les francophones.

Le Bureau du commissaire donne ainsi raison à l'Association canadienne-française de l'Ontario qui a déposé une plainte auprès du commissaire en mai 1994.

Selon l'ACFO, les politiques du ministère fédéral ne respectent pas la Loi sur les langues officielles.

En particulier, les centres d'emploi du ministère ne cherchent pas à « favoriser l'épanouissement » et « le développement » des minorités francophones.

En outre, selon l'ACFO, le droit des minorités à l'instruction dans leur langue et à la gestion scolaire tel que prévu par l'article 23 de la Charte canadienne « devrait s'appliquer à la formation professionnelle ».

« Selon l'ACFO, les francophones devraient pouvoir gérer eux-mêmes les programmes de formation et d'adaptation en français », lit-on dans le rapport de 33 pages du commissaire, rendu public en décembre.

Une entente entre le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement fédéral ne fait rien non plus pour endiguer l'assimilation et « corriger les désavantages de la communauté franco-ontarienne », critique l'ACFO.

Après avoir passé au crible les programmes, politiques et structures du ministère, le Commissaire aux langues officielles constate que les centres d'emploi du Canada « offrent moins de programmes en français qu'en anglais, et ceux qui sont offerts en français sont de qualité inférieure ».

« Les centres d'emploi Canada ont tendance à diriger les Franco-Ontariens vers les programmes de formation en français », ajoute le rapport.

De leur côté, les directeurs des centres d'Emploi Canada font valoir que

les clients francophones optent souvent pour des cours en anglais car la demande est trop faible en français, ou encore parce qu'ils croient ainsi obtenir de meilleures chances sur le marché du travail.

« Si la formation en anglais est le moyen le plus efficace pour amener du pain sur la table, les clients choisissent l'anglais », répliquent les fonctionnaires dans le rapport du commissaire. « Le choix définitif de la langue de la formation appartient au client. »

Or, de l'avis du Bureau du commissaire, les centres d'emploi doivent faire une « offre active de services » aux clients francophones.

Le rapport du Commissaire note que le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement fédéral se sont engagés à améliorer les services de formation en français destinés aux Franco-Ontariens. Par contre, cet engagement est « resté lettre morte », fait-on valoir.

Le premier ministre Jean Chrétien et le ministre du Patrimoine, Michel Dupuy, ont promis lors du Congrès mondial acadien, en 1994 à Moncton, de donner suite aux articles 41 et 42 de la loi. Ces articles obligent le gouvernement fédéral à concevoir des politiques et programmes qui « favorisent » l'épanouissement et le développement des minorités francophones.

Les centres d'emploi du Canada sont pointés du doigt



Caroline Sauriol, chef de l'opposition, et Martin Francoeur, premier ministre.

## Le Parlement jeunesse donne la claque aux fonctionnaires

Évaluation annuelle et note de passage exigée de 70%... sinon, la porte!

KATIA GAGNON  
Presse canadienne

■ QUÉBEC — Signe des temps difficiles que vivent les jeunes sur le marché de l'emploi, les députés du Parlement jeunesse ont adopté hier, pour clore leurs travaux, une loi extrêmement sévère envers un bouc-émissaire traditionnel: la fonction publique québécoise.

La loi prévoit notamment que les employés de l'État soient soumis à une rigoureuse évaluation annuelle. La note de passage est de 70% et deux échecs consécutifs conduisent automatiquement au renvoi pur et simple du fonctionnaire.

La permanence des employés de l'État, obtenue après deux ans, est également conditionnelle aux résultats obtenus lors de ces évaluations annuelles.

De plus, les fonctionnaires se voient soumis à un programme d'incitation à la retraite qui permet à ceux qui se qualifient de quitter sans pénalité monétaire. En revanche, ceux qui refusent de laisser leur emploi se voient imposer une pénalité de 6% par année.

Pour remplacer ces fonctionnaires, le « gouvernement » donne priorité aux jeunes de moins de 28 ans.

Selon le premier ministre du Parlement jeunesse, Martin Francoeur, le gouvernement ne devrait pas hésiter, dans la vraie vie, à aller aussi loin pour rajeunir la fonction publique et augmenter son efficacité.

« C'est un droit fondamental des citoyens d'avoir accès à des services dispensés de façon convenable et humaine. Il faut que tous les fonctionnaires soient conscients qu'ils rendent service à la population. Et c'est par des mesures

d'évaluation qu'ils vont peut-être se prendre en main », lance-t-il.

Le premier ministre Francoeur, qui n'est visiblement pas soumis à un échéancier référendaire, n'hésiterait pas à rouvrir les conventions collectives pour imposer ces nouvelles mesures restrictives. Selon lui, les jeunes amèneraient un « vent de changement » afin de contrer la « lassitude » des fonctionnaires plus âgés.

Le ministre responsable de la Fonction publique, Mathieu Belleville, défend son projet de loi avec acharnement. Les jeunes ne sont pas réactionnaires, lance-t-il: les fonctionnaires doivent, comme tous les citoyens, faire face à la réalité.

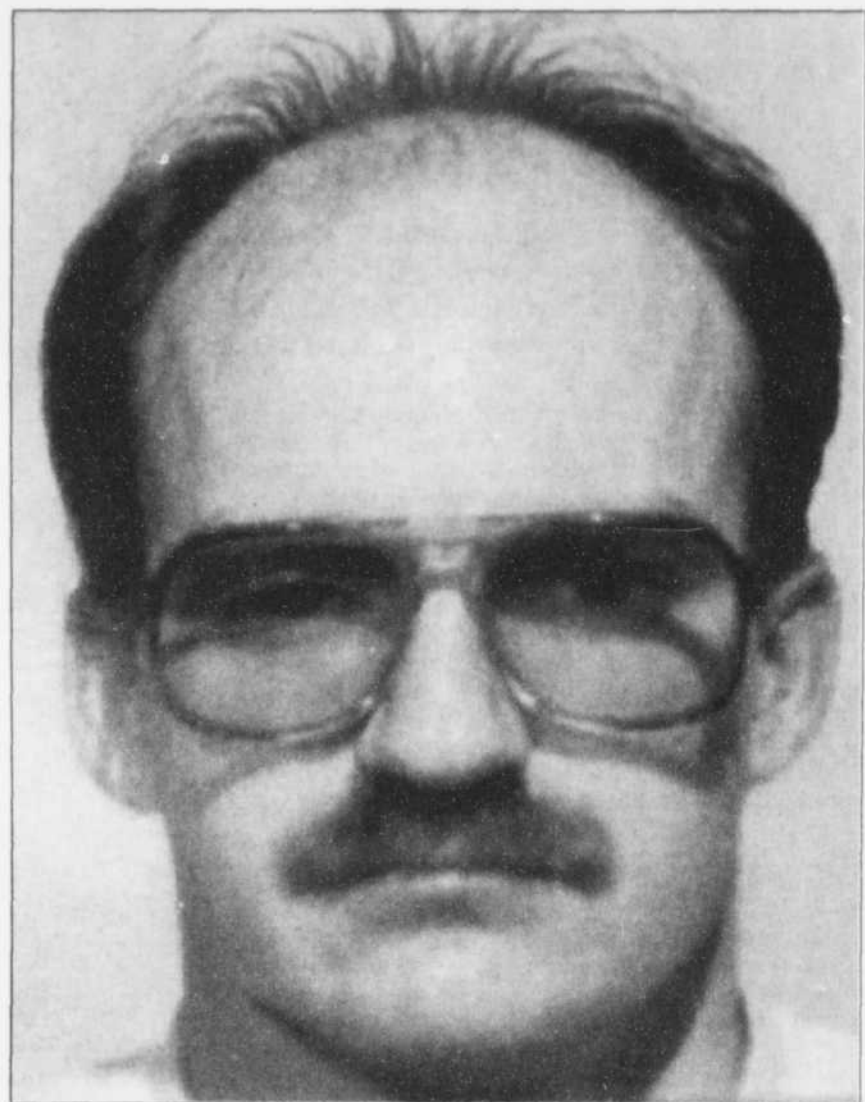
« Ces conventions collectives ont été négociées dans des années de vaches grasses par des gouvernements qui voulaient plaire aux syndicats. De nos jours, quelle entreprise privée donne des permanences au bout de deux ans? Et en plus, elles font des profits. Le gouvernement, lui, est en déficit », tranche-t-il.

Et les fonctionnaires au bord de la retraite n'ont pas le droit, poursuit-il, de monopoliser la place qui devrait revenir aux jeunes, qui sont des « agents économiques » beaucoup plus importants, pour la société, que les personnes âgées.

« Quelqu'un qui a eu une présence de 30 ans sur le marché du travail, il a fait son temps. Il doit laisser la place. De quel droit il est plus légitime de conserver son emploi par rapport à un jeune qui n'en a pas? » dit-il.

Le Parlement jeunesse, qui siège depuis mardi, a adopté deux autres projets de loi, en rejetant un seul sur la création d'une Commission économique nationale du Québec. L'expérience se répète depuis maintenant 46 ans.

Les jeunes se défendent d'être plus à droite



Sylvain Brazeau a été mis en accusation dès hier après-midi, à Montréal.

AFFAIRE LYANNE BREAU

## Le meurtrier est un père de deux enfants

Les policiers étaient sur le point de l'arrêter à la suite du visionnement de bandes vidéo

■ MONTRÉAL (PC) — Les funérailles de Lyanne Breau, assassinée il y a une dizaine de jours à Montréal, ont eu lieu hier à Moncton, au Nouveau-Brunswick, tandis qu'au palais de justice de Montréal, un individu de 31 ans était accusé de ce meurtre.

Sylvain Brazeau, un électricien père de deux enfants, a été formellement accusé du meurtre prémédité de la jeune femme, dont le corps partiellement nu a été retrouvé samedi dernier dans une cage d'escalier d'un immeuble commercial.

Brazeau, qui était à l'emploi depuis six ans du complexe Westmount Square, s'est rendu aux policiers jeudi soir en compagnie de son avocat. À l'issue de la comparution d'hier, l'enquête préliminaire a été fixée pro forma au 10 janvier.

Au moment où il s'est présenté au poste de police, Brazeau était déjà considéré comme un suspect par les enquêteurs de la police de la Communauté urbaine de Montréal, qui s'apprêtaient à le mettre en état d'arrestation.

Selon un porte-parole de la police, l'enquête a pu progresser grâce à l'examen des vidéo-cassettes enregistrées par les caméras de sécurité de l'édifice.

La jeune femme de 25 ans d'origine acadienne, avait été portée disparue le 19 décembre. Elle avait quitté son domicile tôt le matin pour se rendre à son travail dans une firme de comptables qui occupe des bureaux au Westmount Square.

L'autopsie n'a pas permis de déterminer la cause exacte de la mort, ni si la jeune femme avait été victime d'une agression sexuelle. Les médecins lé-



La victime, Lyanne Breau.

gistes ont cependant conclu qu'elle était morte étranglée ou frappée à la tête, le matin même de sa disparition.

Au moment de sa découverte, le corps était recouvert de papier hygiénique, de ruban adhésif et d'un sac de

plastique.

À Moncton, plus de 300 parents et amis se sont réunis à l'église Christ-Roi pour dire un dernier au revoir à la victime.

La cérémonie des funérailles a été présidée par le prêtre qui devait célébrer le mariage de Lyanne Breau et de son ami Michel Caron, l'été prochain. Un autre prêtre, Yvon Barribeau, lui aussi un ami de la victime, a déclaré dans son homélie que Lyanne Breau n'aurait jamais fait de mal à personne.

« Elle n'avait que des amis, et elle en avait beaucoup. Elle était gentille, toujours le sourire aux lèvres, a dit le célébrant dans son homélie. Elle faisait le bonheur de sa famille. » Au moment de sa disparition, Lyanne Breau s'apprêtait à aller passer les Fêtes chez ses siens en compagnie de M. Caron.

Elle laisse également dans le deuil sa mère et deux sœurs.

BRIAN TOBIN À TERRE-NEUVE

# Un tremplin pour aller plus loin

Si l'actuel ministre des Pêches participait au boom économique de la plus pauvre des provinces canadiennes, il pourrait sérieusement envisager le poste de PM fédéral

EOIN KENNY  
Presse canadienne

■ OTTAWA — La question n'est pas de savoir si Brian Tobin veut le poste de premier ministre de Terre-Neuve, mais pourquoi.

Pourquoi un ministre devenu une vedette à l'échelon canadien laisserait-il tout tomber pour diriger la plus pauvre des provinces canadiennes?

Pendant des mois, le coloré ministre des Pêches et Océans a publiquement nié être intéressé par l'emploi de Clyde Wells. Mais il est vrai qu'en privé, il aurait déjà confirmé les rumeurs circulant à Ottawa et Saint-Jean selon lesquelles il s'apprêterait à quitter son siège de député aux Communes pour déménager à Terre-Neuve.

Il a lui-même contribué à alimenter ces rumeurs à la mi-décembre, lorsque, après le dépôt d'une nouvelle loi sur les pêches, il a admis que la plus grande

partie de son travail au ministère était désormais complétée.

«Il a vu les sondages et il sait que ses appuis sont très forts», a déclaré à la *Presse canadienne* une source proche du ministère, qui a demandé l'anonymat.

Depuis son entrée aux Communes en 1980, Brian Tobin a toujours fait preuve d'ambition. Longtemps avant la guerre du flétan noir et le rassemblement pour l'unité canadienne à Montréal, le 27 octobre — qu'il avait aidé à organiser —, il s'était fait connaître dans les médias comme un des membres du «rat pack», ces députés libéraux qui avaient harcelé le premier

gouvernement de Brian Mulroney. «Il y a pas mal de restructurations en cours à Terre-Neuve, et beaucoup de décisions difficiles à prendre», déclare Stephen Tomblin, politologue à l'Université Memorial de Terre-Neuve. «Je le soupçonne de vouloir en faire partie.»

Avec les gisements pétroliers sous-marins d'Hibernia, dont l'exploitation devrait commencer en 1997, et les vastes richesses minières de la baie de Voisey, Terre-Neuve est peut-être sur le point de connaître un boom économique.

Brian Tobin — qui n'a jamais appris le français — s'est également présenté comme un des défenseurs de l'idée

d'une union économique des provinces de l'Atlantique.

Enfin, il entretient une relation d'amitié avec Jean Chrétien, et il s'est gagné le respect de ses collègues du cabinet, qui reconnaissent en lui un de leurs communicateurs les plus efficaces.

Si suffisamment de travailleurs terre-neuviens laissés sur le carreau par l'effondrement du secteur des pêches réussissent à trouver des emplois mieux rémunérés dans le secteur des hautes technologies, et si ce qui reste des pêches pouvait revenir à la vie, l'étoile de Brian Tobin n'en brillerait que davantage.

Et un retour sur la scène fédérale, dans un tel contexte, ne serait pas exclu: après Jean Chrétien, plusieurs disent que le Parti libéral fédéral se mettra à la recherche d'un chef anglophone.



Après Jean Chrétien, plusieurs disent que le Parti libéral fédéral se mettra à la recherche d'un chef anglophone, une occasion en or pour le ministre-vedette Brian Tobin.

«Il a vu les sondages et sait que ses appuis sont très forts»

DÈS  
MERCREDI...

SEARS

Attendez-vous à plus

ELLE EST DE RETOUR...

NOTRE PLUS GRANDE RÉCLAME DE L'HIVER!

C'est la Vente d'entrepôt Sears et à chaque semaine du mois de janvier nous déballons une toute nouvelle sélection d'articles offerts à prix spéciaux.

Et bons achats habituels

Prix en vigueur du mercredi 3 janvier au dimanche 7 janvier 1996, dans la limite des stocks disponibles. Hâtez-vous, c'est notre plus grande réclame de l'hiver!

DÉJOUÉZ  
LA  
TPS\*

SUR TOUS LES MEUBLES<sup>†</sup>,  
GROS ÉLECTROMÉNAGERS,  
ASPIRATEURS<sup>†</sup>, CERTAINS  
APPAREILS ÉLECTRONIQUES,  
ARTICLES DE SALLE DE BAINS,  
GROS OUTILS D'ÉTABLI,  
APPAREILS DE  
CONDITIONNEMENT PHYSIQUE,  
TRACTEURS ET CHASSE-NEIGE

\*Sears déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS. L'offre s'applique à la marchandise en stock seulement dans les magasins Sears. L'offre sur la TPS ne s'applique pas aux achats par catalogue, articles des centres de liquidation, frais d'installation, frais de paiement différé, de livraison ou de contrat d'entretien. Cette offre est en vigueur jusqu'au dimanche 7 janvier 1996.

†Sauf meubles de patio et pour bébé, aspirateurs d'atelier

LIQUIDATION!  
TOUS  
LES  
GROS  
ÉLECTROMÉNAGERS  
1995

RABAIS  
30-50%

SOUTIENS-GORGE  
VOGUEBRA<sup>MD</sup>,  
WONDERBRA<sup>MD</sup>,  
PLAYTEX<sup>MD</sup>, WARNER'S<sup>MD</sup>  
ET DAISYFRESH<sup>MD</sup> ET  
CULOTTES DE MAINTIEN

RABAIS  
10-50%

TOUTES  
LES  
COUETTES ET  
DOUILLETES

RABAIS  
10-50%

TOUS LES  
LUMINAIRES

TOUTES LES  
CHAUSSURES:  
ACHETEZ UNE PAIRE,  
LA 2<sup>e</sup> EST À

MOITIÉ  
PRIX

TOUTES LES CHAUSSURES POUR  
FEMMES, HOMMES ET ENFANTS  
La deuxième paire doit être de valeur égale ou moindre et doit être rendue avec tout retour

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1996. Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

## Controverses au sommet

Le cas Thibodeau oppose  
hommes et femmes  
de la Cour suprême

■ OTTAWA (PC) — Publicité sur le tabac, pensions alimentaires et accès aux dossiers des victimes d'agressions sexuelles : la Cour suprême du Canada n'a pas manqué de soulever de grands débats, en 1995.

Après avoir autorisé les personnes accusées d'agression sexuelle d'invoquer la défense d'intoxication extrême l'an dernier, la plus haute cour du pays a décidé en décembre de permettre à ces mêmes accusés d'avoir accès, dans certaines circonstances, aux dossiers médicaux et thérapeutiques de leurs victimes.

Les juges de la Cour suprême ont ainsi relancé le débat sur l'équilibre à trouver entre les droits de l'accusé à une défense pleine et entière et le droit de la victime à la protection de sa dignité et de sa vie privée. Les groupes de défense des femmes et des handicapés ont demandé, comme l'an dernier, au ministre de la Justice Allan Rock d'intervenir.

L'année 1996 ne devrait pas être davantage reposante puisque la cour doit se pencher de nouveau sur la défense d'intoxication extrême dans le cas, cette fois-ci, de crimes dits d'intention spécifique, comme le meurtre.

### THIBODEAU

Par ailleurs, pour la première fois de son histoire, la Cour s'est retrouvée divisée entre hommes et femmes sur une cause concernant un grand nombre de parents.

Majoritaires, les juges masculins ont décidé que l'imposition des pensions alimentaires destinées aux enfants n'était pas discriminatoire à l'endroit des parents gardiens, presque toujours des femmes. Les deux femmes juges ont manifesté leur désaccord. Elles ont souligné que le parent gardien doit payer de l'impôt sur l'argent versé par l'autre parent, mais n'a pas le droit, comme le parent payeur, de déduire l'argent consacré aux soins des enfants.

Cette cause menée par Suzanne Thibodeau, de Trois-Rivières, a toutefois forcé Ottawa à réexaminer l'imposition et les mécanismes de perception des pensions alimentaires. On attend toujours les correctifs promis par le ministre Rock.

De leur côté, les gais et lesbiennes ont franchi un pas important dans leur bataille pour faire reconnaître leur droit à l'égalité. Pour la première fois, la Cour a reconnu que l'orientation sexuelle était un motif illicite de discrimination en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés.

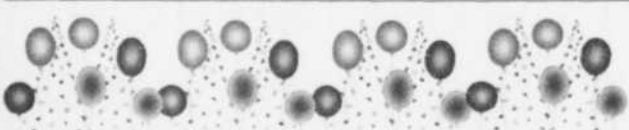
La majorité des juges a par contre ajouté que le gouvernement était en droit de ne pas donner aux conjoints de même sexe les avantages financiers et fiscaux accordés aux couples hétérosexuels, en particulier en matière de pension. Selon la cour, cette limite peut se justifier dans une société libre et démocratique.

Toujours en matière de droits et libertés, la Cour a soulevé un tollé chez les militants antitabac en déclarant inconstitutionnelles les dispositions législatives interdisant la publicité sur le tabac, limitant les commandites et obligeant l'impression d'avertissements anonymes en matière de santé sur les paquets de cigarettes.

### EN 1996

Parmi les causes qui retiendront l'attention en 1996 :

- les juges entendront Robert Latimer, ce fermier de la Saskatchewan qui a mis fin aux jours de sa fille handicapée parce que ses souffrances étaient devenues intolérables. M. Latimer veut que la Cour revote sa condamnation pour meurtre non prémédité et sa sentence à perpétuité. Il invoque le fait que les policiers ne l'ont pas averti de ses droits et que la couronne a interféré dans le choix du jury en faisant des entrevues préalables avec les jurés;
- enfin, les juges devront déterminer s'il est acceptable de séparer les enfants handicapés des autres écoliers afin d'assurer un meilleur enseignement à chacun des groupes.



Il y a quelque chose dans l'air...



La cause menée par Suzanne Thibodeau en Cour suprême a forcé Ottawa à réexaminer l'imposition et les mécanismes de perception des pensions alimentaires.



Emprisonné à vie pour le meurtre de sa fille handicapée, le fermier Robert Latimer fera appel en Cour suprême en 1996.



L'affaire de la culture de marijuna à Kanesatake et la guerre des motards ont marqué la scène policière en 1995.

## 1995, L'ANNÉE JUDICIAIRE

# Drogues douces et jeux de durs

La culture intensive de marijuana à Kanesatake et la guerre des motards marquent la scène policière

■ MONTRÉAL (PC) — Les deux événements ayant le plus marqué la scène policière en 1995 sont la découverte de champs servant à la culture intensive de marijuana à Kanesatake et la lutte menée contre les bandes de motards criminalisés, mieux connue sous le nom d'opération Carcajou.

Au sujet de la culture de marijuana à Oka, des rumeurs à cet effet couraient depuis un bon moment quand le pot aux roses a été découvert cet été.

Dans cette affaire, la crédibilité du grand chef du conseil de bande de Kanesatake, Jerry Peltier, a été minée un peu plus quand il a affirmé, en conférence de presse, tout ignorer de cette culture alors qu'il a été établi que des membres de sa communauté lui avaient signalé la culture à plusieurs reprises.

Quand le ministre de la Sécurité publique Serge Ménard s'est rendu dans les champs de Kanesatake pour assister à la destruction des plants par des policiers, le chef Peltier brillait par son absence. Il n'est réapparu dans sa communauté que quelques semaines plus tard. Il a dû faire face à d'énormes pressions visant à le faire démissionner de son poste, mais il n'a pas bronché.

Une première destruction de plants de marijuana avait été faite par des Mohawks à laquelle participaient des Mohawks de Kahnawake, dont le chef Billy Two Rivers. On voulait éviter que des policiers de la SQ se rendent sur le territoire de la réserve.

Curieusement, aucune poursuite criminelle n'a été entreprise et ne le sera dans ce dossier, ont affirmé les autorités judiciaires, les preuves étant jugées insuffisantes.

### CARCAJOU

Par ailleurs, même s'il reste à évaluer les retombées réelles de l'opération Carcajou, c'est-à-dire le nombre de condamnations qui pourront être obtenues devant les cours de justice, pour l'heure, après 12 semaines de travail, le nombre d'arrestations et de saisies menées par le groupe de 90 policiers de la Communauté urbaine de Montréal, de la SQ et de la GRC est impressionnant.

Selon les informations fournies par le porte-parole de l'escouade, Pierre Lemarbre, 131 personnes ont été arrêtées et accusées. Au cours des 79 perquisitions réalisées, majoritairement dans la grande région de Montréal, ont été saisis 124 420\$, 10 kilos de cocaïne, 186 kilos de haschisch, 2950 capsules de toutes sortes, 31 grenades, 702 bâtons de dynamite, 680 détonateurs, 13 dispositifs électroniques pour faire sauter les bombes à distance, 52 armes de poing, 51 armes lon-

gues et militaires, 19 mitraillettes, cinq silencieux et 21 300 cartouches.

La guerre entre bandes de motards criminalisés met aux prises le groupe des Hell's Angel à celui des Rock Machine.

L'escouade Carcajou a été mise sur pied à la suite des pressions exercées par des groupes de citoyens effrayés de voir que certains individus n'hésitaient pas à mettre en jeu la vie d'innocents n'ayant rien à voir avec leurs activités criminelles et leurs luttes intestines.

La mort du jeune Daniel Desrochers, survenue après l'explosion d'une bombe dans un quartier populaire de l'Est de Montréal, a cristallisé la peur et la fureur de plusieurs parents.

### AUTRES DOSSIERS

Parmi les autres dossiers qui ont soulevé l'intérêt figurent la dénonciation faite par l'ex-caporal de la Sûreté du Québec Gaétan Rivest relativement aux méthodes douteuses d'enquête auxquelles auraient recourus des enquêteurs de la SQ; la mise en place d'un comité de travail sur cette problématique par le ministre Serge Ménard; l'entente gouvernementale reconnaissant le corps policier de Kahnawake, l'arrestation et la condamnation d'Agostino Ferreira pour tentatives de meurtres et viols de jeunes femmes; et finalement le décès par balles de la policière de la Communauté urbaine de Montréal Odette Pinard.

# L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

## UN MONDE DE CONNAISSANCES À VOTRE PORTÉE !

PLUS DE 30 COURS TÉLÉVISÉS (CTV) ET PAR CORRESPONDANCE (CPC)

### ACTIVITÉ PHYSIQUE

SAP-12010 Mécanique du mouvement humain (CPC) (3 crédits)

### ADMINISTRATION SCOLAIRE

ADS-13852 Le système scolaire du Québec I (CTV) (3 crédits)

### ARTS VISUELS

ARV-14628 Communication-marketing (CPC) (3 crédits)

### BIOCHIMIE MÉDICALE

BCX-11152 Introduction à la biologie du cancer (CTV) (3 crédits)

### BIOLOGIE

BIO-19326 Microbiologie générale (CPC) (3 crédits)

### CINÉMA

CIN-15893 Le cinéma populaire américain (CTV) (3 crédits)

### DIÉTÉTIQUE

DTT-19336 Nutrition et société (CPC) (3 crédits)

### FRANÇAIS

FRN-19617 Grammaire et rédaction (CTV) (3 crédits)

### GÉOGRAPHIE

GGR-10564 Introduction à la carte du monde (CTV) (3 crédits)

### GÉOLOGIE

GLG-18751 Planète Terre (CTV) (3 crédits)

### GESTION URBAINE ET IMMOBILIÈRE

GUI-18714 Investissement immobilier (CTV) (3 crédits)

GUI-19274 Évaluation immobilière : principes et concepts (CPC) (3 crédits)

### INFORMATIQUE

IPT-10562 Analyse informatique I (CTV) (3 crédits)

IPT-17783 Initiation à l'informatique (CPC) (3 crédits)

IPT-19926 Programmation en C++ (CPC) (3 crédits)

### JOURNALISME

JOU-15880 Information internationale (CTV) (3 crédits)

### MANAGEMENT

MNG-11884 Processus de management (CPC) (3 crédits)

MNG-18777 Création et développement d'entreprise (CTV) (3 crédits)

MNG-19258 Gestion de la croissance d'une PME (CTV) (3 crédits)

MNG-19960 Projet d'entreprise (CTV) (3 crédits)

### MÉDECINE

MED-11535 Santé et sécurité au travail : notions de base (CPC) (3 crédits)

### PHARMACIE

PHA-18239 Médicaments et personnes âgées (CTV) (3 crédits)

### PHILOSOPHIE

PHI-20234 Comprendre et communiquer la science (CPC) (3 crédits)

### PSYCHOLOGIE

PSY-17263 Psychologie de la famille (CTV) (3 crédits)

### PSYCHOPÉDAGOGIE

PPG-11955 Psychologie de l'apprentissage (CTV) (3 crédits)

### SCIENCES COMPTABLES

CTB-13528 Éléments d'analyse financière (CPC) (3 crédits)

### SCIENCES ET TECHNOLOGIE DES ALIMENTS

STA-13331 Initiation aux vins (CPC) (1 crédit)

STA-19327 Chimie alimentaire (CPC) (3 crédits)

STA-19328 Aliments et micro-organismes (CPC) (3 crédits)

STA-19329 Aliments et conservation (CPC) (3 crédits)

STA-19330 Analyses alimentaires (CPC) (3 crédits)

### SOCIOLOGIE

SOC-19812 Science, éthique et société (CTV) (3 crédits)

LA  
FORMATION  
CONTINUE...  
UN  
INVESTISSEMENT  
STRATÉGIQUE !

UNIVERSITÉ  
LAVAL

LE SAVOIR DU MONDE  
PASSÉ PAR ICI

BUREAU DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE  
Pavillon Louis-Jacques-Casault, Bureau 5733  
Téléphone : (418) 656-7883  
ou 1 800 561-0478 poste 7883  
Télécopieur : (418) 656-3876

FORMATION  
CONTINUE

(418) 656-7883  
FRAIS VIREES ACCEPTÉES

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 12 JANVIER 1996

Les étudiants des autres universités québécoises peuvent s'inscrire par entente interuniversitaire

## LE MONDE

## Grozny théâtre d'un nouvel attentat

■ MOSCOU (AFP) — Un nouvel attentat a fait un mort et neuf blessés hier à Grozny, démontrant que l'espoir d'une solution de paix en Tchétchénie était presque aussi éloigné aujourd'hui qu'il l'était aux premiers jours de cette année 1995, lorsque les combats faisaient rage dans la capitale tchétchène.

Un engin explosif de forte puissance, placé dans des canalisations traversant une rue de Grozny, a éclaté, tuant un soldat russe et blessant neuf personnes, selon un bilan diffusé par l'agence Interfax. Parmi les neuf blessés se trouvent sept civils et deux militaires russes, a précisé l'agence.

L'explosion a creusé un «énorme cratère» dans la rue Pervomaïskaïa, a endommagé plusieurs véhicules, et toutes les vitres d'un bâtiment de huit étages qui se trouvait à proximité ont été soufflées.

L'attentat visait le chef de la police d'un arrondissement de Grozny, qui a été grièvement blessé ainsi que son chauffeur, selon Interfax.

La capitale tchétchène, contrôlée par les troupes fédérales, est régulièrement le théâtre d'attentats depuis la suspension des négociations entre Russes et indépendantistes début octobre — après un attentat également à Grozny au cours duquel le commandant des forces russes en Tchétchénie, le général Anatoli Romanov, avait été grièvement blessé.

Le plus meurtrier fut celui du 4 décembre quand l'explosion d'une voiture piégée dans le centre-ville avait fait 11 morts et 60 blessés.

En dépit du cessez-le-feu, annoncé fin juin après six mois de guerre intensive, les échanges de tirs ont été quasi quotidiens à Grozny.

«Ces attentats visent à faire peur à la population, à empêcher le gouvernement tchétchène de suivre la voie de la stabilisation. Mais elles sont vouées à l'échec», a affirmé hier le ministre de l'Intérieur du gouvernement tchétchène mis en place par Moscou, Khamid Inalov.

Depuis deux semaines, les combats ont repris un peu partout dans la pe-

tité république caucasienne. La plus sanglante des batailles a été celle de Goudermès — la deuxième ville tchétchène, contre laquelle les indépendantistes avaient lancé une vaste offensive le 14 décembre — qui a duré 11 jours et s'est soldée par la mort d'environ 300 civils.

Ce coup de force coïncidait avec le premier jour d'élections organisées par Moscou pour élire un député à la Douma et le «chef de la République», dans le but de légitimer le retour de la Tchétchénie dans le giron russe. Un scrutin dénoncé par les indépendantistes.

Outre Goudermès, les confrontations se sont étendues dans les vil-

lages et les montagnes. La région de Vedeno est régulièrement bombardée par l'artillerie et les avions russes. De leur côté, les indépendantistes qui, ces derniers mois se contentaient d'attaques éclair sporadiques contre des postes ou des colonnes russes, multiplient les offensives.

Le chef militaire des indépendantistes, Aslan Maskhadov, qui dirigeait les pourparlers de paix côté tchétchène, a repris les armes. Les partisans du président indépendantiste Djokhar Doudaïev parlent de reprendre Grozny et ont promis dernièrement une «surprise» de fin d'année.

Pour leur part, les Russes ont annoncé qu'ils ne reconnaissent plus comme interlocuteur que l'homme de paille qu'ils ont eux-mêmes installé au pouvoir, Dukou Zavgaïev

### Les indépendantistes promettent aux Russes une «surprise» de fin d'année

## De retour au Kremlin



Le président russe Boris Eltsine a effectué un retour au Kremlin hier après deux mois de retrait de la scène publique dues à un grave malaise cardiaque. S'adressant à des badauds qui visitaient les églises du Kremlin, Eltsine, 64 ans, a montré qu'il entend reprendre toute sa place sur une scène politique transformée par la victoire de l'opposition communiste aux législatives du 17 décembre. «Les élections ont rappelé aux hommes politiques qu'en réformant l'économie, il ne fallait pas oublier les gens. C'est un signal important, dont le pouvoir tiendra compte», a-t-il déclaré. La candidature de Boris Eltsine au scrutin présidentiel de juin n'est pas encore annoncée, mais de nombreux analystes l'estiment quasi certaine si aucune rechute ne vient le freiner.

## CASQUES BLEUS BELGES TUÉS AU RWANDA

## Roméo Dallaire invité à témoigner

BRUXELLES (AFP et AP) — Poursuivi pour la mort de dix de ses hommes en avril 1994 à Kigali, l'ancien commandant des casques bleus belges de la MINUAR, le colonel Luc Marchal, sera traduit devant la Cour militaire, a annoncé hier l'auditeur général de cette juridiction.

La Cour militaire souhaite à cette occasion entendre comme témoin le général canadien Roméo Dallaire, commandant en chef de la Mission d'assistance des Nations unies au Rwanda à l'époque des faits, a-t-il précisé.

Ils doivent toutefois obtenir la permission du secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali, étant

donné que Dallaire possède l'immunité en tant que chef de la mission.

La Cour militaire devra se prononcer sur les responsabilités du colonel Marchal, poursuivi pour «homicide par défaut de prévoyance».

«Je continue d'affirmer que j'ai rempli correctement mon rôle dans le cadre de la mission de paix de l'ONU et à la lumière des instructions que j'ai reçues», a affirmé le colonel Marchal hier.

La justice militaire belge a été saisie d'une plainte déposée pour «non assistance à personnes en danger» par les familles des casques bleus belges.

Le commandement de la MINUAR avait informé les Nations unies des

risques de guerre civile au Rwanda. Malgré la tension qui prévalait à Kigali, il avait toutefois maintenu la mission confiée aux dix casques bleus.

Chargés par le commandement de la MINUAR d'assurer la protection du premier ministre rwandais Agathe Uwilingiyimana, assassiné au lendemain de la mort dans un attentat du président rwandais Juvenal Habyarimana, ils avaient été désarmés et capturés par des militaires rwandais, puis conduits au camp de Kigali où ils avaient été exécutés.

Selon de nombreux témoignages, le colonel Marchal tout comme le général Dallaire, avaient été informés de la capture des dix militaires belges.

## ISRAËL/SYRIE

Bémols sur l'espoir  
Des colons juifs déterminés à empêcher un retrait du Golan

■ WASHINGTON (AF et AP) — Après trois jours d'entretiens sous l'égide des États-Unis, Israéliens et Syriens ont accepté hier de poursuivre leurs consultations pour préparer une nouvelle séance de négociations la semaine prochaine au Maryland. Le chef de la délégation israélienne, Uri Savir, a affirmé que la session avait permis une «meilleure compréhension mutuelle». «L'atmosphère a été très positive», a-t-il déclaré, précisant toutefois qu'il ne faut pas exagérer les espoirs.

Alors qu'officiels israéliens et syriens négocient, une partie des 13 000 colons juifs installés sur le plateau du Golan affirment cependant qu'ils feront tout pour empêcher le retrait de l'État hébreu de ce territoire conquis en 1967 et annexé en 1981.

Il s'agit là du point crucial des pourparlers de paix entre Israël et la Syrie.

Les sondages montrent qu'une majorité d'Israéliens est opposée à la restitution de ce plateau stratégique à la Syrie. «Si nous parvenons à créer un mouvement dans l'opinion publique, il n'y a aucun doute que nous arrêterons» le premier ministre Shimon Pérès, confie l'un des 5000 habitants de la colonie de Katzrim.

Soutenus par le Likoud et des partis religieux, les colons entendent lancer une grande campagne d'affichage. Déjà, un peu partout des banderoles hostiles au retrait fleurissent, certaines disant: «Le peuple est avec le Golan».

Ceux qui pensaient que l'assassinat d'Yitzhak Rabin allait ralentir le rapprochement avec Damas se rendent compte qu'il n'en est rien: depuis son arrivée, M. Pérès a accéléré les contacts et les deux camps négocient désormais près de Washington.

«Sommes-nous devenus fous?» s'indigne Amitai Shelem, 54 ans, qui s'est installé dans la colonie de Mevo Hamma quatre mois après la fin de la guerre des Six jours.

Ce père de quatre enfants ne comprend pas que l'on puisse rendre aux Syriens un territoire crucial au point

de vue militaire et des ressources en eau.

«Les juifs ne peuvent pas vivre avec des Syriens au-dessus d'eux», dit-il. Avec une certaine mauvaise foi, le colon ajoute qu'il n'y a aucune raison de quitter une région qui n'a jamais été aussi calme depuis un quart de siècle et où les 18 000 Syriens druzes n'ont jamais montré la même nervosité que les deux millions de Palestiniens. «Cela prendra peut-être 20 ans, mais une paix (formelle) peut être conclue sans devoir abandonner le Golan.»

## ACCEPTABLE

Plus modéré, Yigal Kipnis, un colon de 46 ans, reconnaît que restituer le Golan contre la paix «vaut le coup». «Je ne veux pas quitter ma maison, mais mon cas personnel n'entre pas en compte», dit-il en affirmant qu'une majorité de colons a peu à peu accepté l'idée qu'il faudrait partir un jour.

Pour M. Pérès, tout le pari consiste à faire accepter ce retrait du Golan (avec de sérieuses garanties de sécurité) contre la promesse implicite des Syriens de brider les combattants du Hezbollah dans le sud du Liban.

Par cet échange, Israël serait en position de force pour négocier un accord de paix définitif avec les Palestiniens à l'issue de la période d'autonomie transitoire prenant fin en 1999. Mieux, disent certains analystes, la conclusion d'accords de paix avec les différents voisins arabes affaiblirait l'OLP dans son combat politique pour Jérusalem.

## ENTRE LA CROATIE ET LA BOSNIE

## Les G.I. rétablissent les ponts

## Une technologie développée par les nazis

■ ZUPANJA, Croatie (AFP et Reuter) — L'armée américaine a décidé de forcer le passage de la Save, rivière qui sépare la Croatie et la Bosnie, pour construire un pont flottant qui lui permettra de remplir sa mission de paix en Bosnie.

Après avoir été paralysés par les crues de la rivière jeudi, les soldats ont pu reprendre hier l'installation du pont qui permettra le passage des militaires de l'IFOR ce matin.

La construction de ce double pont sur la Save ne devait pas prendre plus de quatre heures. Mais les travaux préparatoires pour aménager des voies d'accès praticables dans le brouillard des rives de la Save ont été brutalement interrompus par la crue de la rivière, dont les eaux ont inondé le camp du génie américain et submergé du matériel.

L'ouvrage, construit près de la ville croate de Zupanja, est réservé à l'usage exclusif de l'armée; quelque 3000 G.I. l'emprunteront chaque semaine pour rejoindre le terrain d'opération du contingent américain de la Force multinationale de paix de l'OTAN en

Tous les ponts ont été détruits pendant la guerre

Bosnie, qui comptera à terme 20 000 soldats.

Il s'agit, hors manoeuvres, du plus important pont construit par les troupes américaines depuis le passage du Rhin à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

## TECHNOLOGIE NAZIE

La technologie de ce type de pont, capable de supporter jusqu'aux plus lourds des engins du contingent américain, avait été mise au point par l'Allemagne nazie à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les Soviétiques en ont fait bon usage pendant de longues années. Mais en dépit d'un espionnage intensif, les Américains n'en disposaient pas pour la guerre du Vietnam.

Ils n'ont pu s'en emparer qu'en 1973, à la fin de la guerre israélo-arabe, quand une pièce est tombée entre leurs mains. Trois ans plus tard, ils

disposaient enfin de ce pont d'assaut flottant, mais il n'a été utilisé jusqu'ici que lors d'exercices.

Tous les ponts sur la Save ont été dynamités pendant les quatre années de guerre par les forces croates pour empêcher les Serbes de Bosnie d'envahir la Croatie.

## PONT... AÉRIEN

Par ailleurs, tandis que les soldats américains se mesuraient au froid, à la neige et aux inondations dans la région, le pont aérien humanitaire qui a aidé à la survie de Sarajevo vivait ses derniers jours.

«Il n'y a plus besoin de pont aérien puisque le siège de Sarajevo a été largement levé», a estimé le représentant du Haut commissariat aux réfugiés, Kris Janowski.

Le pont aérien sera interrompu le 4 janvier, après quelque 1300 jours d'existence, marqués par de longues périodes de suspension.

Il avait débuté le 3 juillet 1992 et a permis à des centaines d'avions venus d'Ancone, en Italie, chargés de vivres et de matériels d'urgence, d'atterrir à Sarajevo.



Un hélicoptère américain laisse tomber dans la Save la première partie du pont devant relier Croatie et Bosnie.

## Le pape se porte bien

ROME (AFP) — Le pape Jean Paul II, victime d'une grippe au moment des fêtes de Noël, est complètement rétabli, a annoncé hier le Vatican.

Le pape, âgé de 75 ans, se repose dans la propriété pontificale de Castel Gandolfo, près de Rome. Il avait été pris d'un malaise le jour de Noël, et avait dû interrompre sa bénédiction Urbi et Orbi qu'il donnait en direct devant les télévisions du monde.

Jean Paul II doit regagner Rome demain pour participer au traditionnel Te Deum de fin d'année qui sera célébré en l'église Saint Ignace. Le 1er janvier, il célébrera une messe à Saint Pierre pour la journée mondiale de la paix.

Malgré son absence, plus de 300 000 personnes de 70 pays ont tout de même pu lui parler depuis Noël... à travers le réseau informatique Internet sur lequel une voie d'accès au Vatican a été ouverte.

Évidemment, la santé du pape a été au centre des messages. «Il faut boire beaucoup de liquide et de consommé de poulet pour bloquer la grippe», lui a recommandé une petite fille américaine.

Un catholique de Formose s'est plaint d'une erreur de graphie dans les vœux en chinois que le pape n'a pas pu lire, mais que l'Osservatore Romano a publiés quand-même...

## Pagé travaille déjà à la nouvelle programmation de Télé-Québec

### Radio-Québec s'éteint avec 251 mises à pied

■ MONTREAL (PC) — Après l'acceptation, par les techniciens de Radio-Québec, de la nouvelle convention collective de trois ans entrant en vigueur le 2 janvier, ainsi que le protocole de mesures de soutien pour les employés mis à pied, le nouveau Télé-Québec devra revoir le contenu de sa programmation. C'est ce que confirmait hier le président du conseil d'administration et pdg par intérim, Michel Pagé.



Le président par intérim de Radio-Québec, Michel Pagé.

Les chiffres officiels disent finalement ceci: les mises à pied touchent 251 des 580 employés de Radio-Québec. Le cadre budgétaire restrictif, avec lequel la télévision d'État devra dorénavant composer, révèle un manque à gagner de 11,9 millions \$ sur un budget total de 53,5 millions \$. Le travail ne fait donc que com-

mencer à Télé-Québec. Les employés qui devaient prendre congé du 23 décembre au 8 janvier sont toujours au poste « pour permettre à la "nouvelle" chaîne de commencer l'année du bon pied », précise Pagé.

#### DEUX OBJECTIFS

« Pour ma part, je poursuivrai deux objectifs au cours des prochaines semaines. Je compte d'abord rencontrer le personnel qui demeure dans l'équipe, pour tourner la page. »

Le deuxième objectif du pdg concerne davantage le contenu des émissions de Télé-Québec. « Après 27 ans d'existence, Radio-Québec se devait de s'interroger sur sa raison d'être, son mandat, sa mission. Il est clair que

le contenu sera éducatif et culturel, mais devra viser aussi un maximum de gens et un public de tous âges. »

L'ancien ministre de l'Éducation souhaite notamment voir la télévision d'État établir une association plus étroite avec le ministère dirigé par Jean Garon. M. Pagé croit aussi que d'autres ministères pourraient utiliser davantage le volet éducatif de Télé-Québec. Des discussions ont de plus été amorcées avec des représentants du domaine culturel, en danse et en théâtre, dans le but d'augmenter la visibilité des arts à Télé-Québec.

De nouvelles émissions prendront l'affiche dès le printemps, dont une version courte du bulletin régional de nouvelles, qui aura sa forme définitive vers la fin de l'année 1996.

« On va progresser au rythme où on peut au cours des prochains mois, indique Michel Pagé. Mais l'habillage final, l'identification de Télé-Québec ne sera vraiment prête qu'en septembre prochain pour la programmation d'automne. »

## Recherchés: 1475 donneurs de sang en deux jours

■ MONTREAL (PC) — Le Centre de transfusion du Québec a un urgent besoin de 1475 donneurs en deux jours pour éviter que la réserve de sang des hôpitaux de la région de Montréal ne se retrouve à sec au début de janvier.

« Les hôpitaux pourront être alimentés pendant le congé du Nouvel An, mais comme nous n'aurons pas de collecte pendant ces trois jours, il y a un grand risque de pénurie au retour », a expliqué hier un porte-parole de la Croix-Rouge à Montréal, André Ménard.

Selon lui, toute interruption dans l'approvisionnement des hôpitaux peut mener au report de certaines interventions chirurgicales. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit en septembre dans plusieurs hôpitaux quand la Croix-Rouge a été incapable de répondre à la demande, a-t-il indiqué.

Pour atteindre son objectif de 1475 donneurs, la Croix-Rouge a lancé jeudi un appel urgent aux citoyens de la région de Montréal et tenu, hier, des cliniques dans quatre centres com-

merciaux. Trois autres cliniques se tiendront aujourd'hui.

Les besoins en sang sont toujours les mêmes. La réserve est très basse pour tous les sangs de type négatif. Ainsi, le O négatif se retrouve à 38%, le A négatif à 33%, le B négatif à 45% et le O positif à 49%, a ajouté M. Ménard.

Le Marathon pour la vie de la Croix-Rouge se poursuit depuis le 19 décembre et il a reçu l'appui de 4300 donneurs au cours des sept premiers jours. L'objectif de cette année a été fixé à 10 000 donneurs afin de répondre aux besoins des hôpitaux pour la période des Fêtes.

En une seule année, près de 73 000 patients reçoivent une transfusion sanguine sur le territoire desservi par le Centre du Québec à Montréal et ce, pour un total de 386 000 transfusions.

Économiser? Voilà une résolution qui sera facile à tenir... à la Baie!

# 15% DE RABAIS!

## Le mercredi 3 janvier, à la Baie!



# JOURNÉE 65 ANS ET PLUS

## Les aînés doublent leur rabais!

- Articles Spa Concepts, Dearfoam, Microcore et Cozy Pal
- Pantoufles du rayon des collants fins
- Tenues de nuit en finette pour femme
- Gants pour femme • Choix de bijoux mode (à l'exception des bijoux Carolee, Givenchy et Anne Klein)
- Toutes les bottes d'hiver pour homme et femme
- Nous vous accorderons un rabais de 30 %.

Le mercredi 3 janvier 1996 seulement, les services dispensés par les Centres de consultation juridique (CCJ) seront gratuits pour toutes les personnes âgées de 65 ans et plus!

Sans rendez-vous, ces services sont offerts à la Baie, Galeries de la Capitale et Place Laurier.

Le mercredi 3 janvier, c'est la première journée 65 ans et plus de l'année! Lors de cette journée, si vous êtes âgé de 65 ans ou plus, vous pourrez profiter d'un rabais de 15 % sur les prix ordinaires, de solde ou de liquidation de presque toute la marchandise (à l'exception des articles suivants: montres à prix ordinaire, horloges, bijoux, soutiens-gorge et slips à prix ordinaire en boîte, produits de beauté, fragrances, gros électroménagers, télévisions, magnétoscopes, caméscopes, chaînes et composants audio, meubles et duos-sommeil; veuillez consulter la liste complète des exceptions en magasin). Nous vous offrons également ce rabais — sur les prix ordinaires — dans les salons de coiffure (salons de coiffure Prix fixe exceptés), à la Lunetterie la Baie et au Studio de photo (frais de poses de 2,99 \$ non compris). Pour profiter de votre rabais, vous n'avez qu'à nous montrer une preuve de votre âge (carte de l'Âge d'Or, permis de conduire, certificat de naissance, etc.). Bon magasinage et bonne année!

### Pas de TPS pour nos aînés

Tous les gros électroménagers de marques nationales, gros électroménagers Beaumark à prix de solde, téléviseurs, magnétoscopes, caméscopes, chaînes et composants audio (à l'exception des appareils électroniques Beaumark\*, Zenith, Sanyo et Philips), meubles et duos-sommeil à prix de solde ou de liquidation (à l'exception des duos-sommeil Home Studio®). \*Nous vous accorderons un rabais équivalant à la TPS.

### Pour tous nos fidèles clients:

#### 40 % de rabais\*

- Toutes les batteries de cuisine offertes à plus de 250 \$ et les articles suivis assortis
- Toutes les serviettes unicolores
- Tous les oreillers offerts à plus de 25 \$
- Toute la literie en sac
- Couettes À l'exception des couettes Northridge.
- Couverts Royal Albert de 5 pièces et articles suivis
- Couverts Johnson Bros. de 5 pièces
- Accessoires décoratifs
- Argenterie creuse
- \*Sur nos prix ordinaires.

#### 30 % de rabais\*

- Toute la literie Real Colours, Quattro, Ralph Lauren, Liz Claiborne, Market Square et Charter Collection®
- Tous les ustensiles Corningware
- Tous les articles Rubbermaid
- Tout le linge de table et de cuisine
- Tous les verres à pied
- Tous les articles-cadeaux en cristal ou en verre
- Toutes les tenues d'extérieur Rugged Terrain®
- \*Sur nos prix ordinaires.

la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®

#### EN BREF

##### MONTREAL

### Le feu fait 1 million \$ de dégâts

L'incendie majeur, peut-être d'origine criminelle, qui a éclaté tôt hier matin, a fait pour au moins 1 million \$ de dommages à cinq commerces et une douzaine de logements, à l'intersection des rues Saint-Denis et Jean-Talon, à Montréal. Plus de 150 pompiers ont lutté contre le feu entre 7h et midi. L'incendie a éclaté au premier étage et s'est vite rendu aux étages supérieurs que les pompiers croient qu'un accélérateur a pu être utilisé. « Nous menons une enquête minutieuse car nous soupçonnons l'utilisation d'un cocktail Molotov. Le feu se répandait à la vitesse de l'éclair. C'est un miracle que personne n'ait été tué ou blessé », a dit le chef Luc Turgeon. Un commerce de location de films a été détruit, et un restaurant voisin lourdement endommagé. Des ambulanciers d'Urgences Santé qui passaient par hasard ont aidé à l'évacuation des immeubles. La plupart des locataires, une vingtaine, ont été secourus par la direction des services sociaux de Montréal qui procure abri aux sinistrés. « La plupart des victimes ne sont pas assurées. La situation économique de Montréal n'est pas reluisante dans le secteur où l'incendie a éclaté », a expliqué M. Turgeon. (PC)

##### TORONTO

### L'auto est volée... le bébé avec!

Une fillette de 10 mois, enlevée hier quand des voleurs se sont emparés de l'automobile où elle dormait, a été retrouvée le jour même après trois heures de recherches frénétiques. Le véhicule volé a été abandonné, le bébé s'y trouvant encore, vêtu de son habit de neige et attaché dans son siège, à l'indiqué le sergent Rob Cooper. Le bébé dormait à l'arrière de l'auto quand les voleurs ont pris la fuite avec, en plein jour, dans le terrain de stationnement d'un magasin d'alcool de Scarborough, en banlieue de Toronto. Constatant la disparition de leur fille, les parents désespérés ont appelé la police, qui a lancé une vaste opération de recherche. Les stations de radio locales, des camionneurs et des chauffeurs de taxis se sont mis de la partie. C'est un passant qui a trouvé la Nissan abandonnée sur une rue, le bébé à l'intérieur, semblant en bonne santé. La Société d'aide à l'enfance a été informée du cas et le père du bébé risque d'être accusé d'abandon d'enfant pour avoir laissé sa fille seule dans l'auto. (PC)

## DEVENEZ CAMELOT pour



Rondes disponibles dans différents secteurs de

### Sainte-Foy Sillery

COMMUNIQUEZ SANS TARDER AVEC :

Le Service du tirage  
entre 7 h et 17 h 30 du lundi au jeudi,  
entre 7 h et 17 h le vendredi  
et entre 8 h et midi le samedi  
et le dimanche, au

**686-3344**

**LE SOLEIL**  
Capital comme quotidien

## DOSSIERS

## Françoise David

Elle ne divise pas,  
elle rassemble

La présidente de la Fédération des femmes du Québec, Françoise David, lors de la Marche des femmes contre la pauvreté, l'un des événements les plus mémorables de l'année, dont elle a été l'âme et l'instigatrice.

■ MONTREAL — La présidente de la Fédération des femmes du Québec, Françoise David, ne divise pas. Elle rassemble. C'est peut-être ce qui explique que de plus en plus de femmes et d'hommes se reconnaissent en elle.

1995 a été une grosse année pour Françoise David, qui a pris les rênes de la FFQ il y a 18 mois. Une grande année même. En peu de temps, elle s'est hissée au sein du club sélect des personnalités qui comptent.

Son parti pris en faveur des moins bien nantis a attiré l'attention, tant des vieux que des jeunes, tant des pauvres que des riches, ce qui n'est pas un mince exploit à notre époque.

Elle a été de tous les grands événements de l'année. De la marche *Du pain et des roses*, dont elle a été l'âme et l'instigatrice, jusqu'à la bataille référendaire.

Étrangement, les inimitiés nées de ses prises de position en faveur de la souveraineté ne semblent pas avoir altéré l'estime qu'elle s'est gagnée lors de la Marche des femmes contre la pauvreté, l'un des événements les plus



Jean-Marc Salvat

mémorables de l'année. «*Du pain et des roses* a fait la preuve qu'il y a encore des gens qui refusent l'injustice et la discrimination, dit-elle avec aplomb. Des gens qui veulent vivre dans une société plus équitable.

Mais que reste-t-il de cet événement qui a mené des centaines de femmes sur la Colline parlementaire en juin ? La question provoque la présidente, qui résume les critiques affirmant que peu de choses ont été obtenues à cette occasion.

Elle soutient que la marche a prouvé que les « gains sociaux » sont encore réalisables, même s'il faut pour cela déployer des trésors d'imagination.

Bien sûr, la hausse du salaire minimum n'a pas eu l'ampleur souhaitée. La ministre Louise Harel a essuyé les huées de la foule lorsqu'elle a annoncé qu'il passerait de 6,00 \$ à 6,45 \$ l'heure. La FFQ attendait 6,85 \$.

« On était loin de notre butin, mais c'est la plus grosse augmentation depuis 20 ans », souligne Françoise David.

L'organisme avait également demandé la construction de 1500 logements sociaux. Québec en a promis 1200.

Le gouvernement s'est par ailleurs engagé à fournir 225 millions \$ (25 millions pour la première année et 50 millions les quatre suivantes) pour le programme « d'infrastructures sociales », une idée directement inspirée du programme d'infrastructures du gouvernement canadien.

« On ne veut pas maintenir les femmes pendant trois générations encore dans la popote. Mais il faut reconnaître que là où elles ont des acquis historiques, c'est dans les soins aux personnes. Même si on voulait se le cacher, c'est la réalité. C'est donc ce que visera à développer ce programme. »

## LES HONNEURS

Depuis six mois, Françoise David cumule les honneurs. En août, l'hebdomadaire français *L'Express* l'a incluse dans sa liste des « 100 femmes qui font bouger le monde ».

Son visage est devenu familier, mais sa vie n'a pas changé. L'organisme qu'elle dirige non plus. Il est toujours installé à deux pas de la station de métro Laurier, à Montréal, dans un secteur mi-résidentiel, mi-industriel. Pas tellement loin d'Outremont, où elle a grandi auprès d'une mère « humaniste » et d'un père célèbre, le cardiologue Paul David, qui est par la suite devenu sénateur.

« Je ne ferai pas la fausse modeste. J'accepte les honneurs. Je le fais au nom de ceux qui ne se font jamais entendre. À travers moi, c'est un peu le mouvement des femmes et les sans-voix que l'on reconnaît. »

« Cette visibilité donne de la crédibilité, donc des moyens d'action. Et ça, ça me plaît. Parce qu'on n'a pas fini de bouger. »

## Entre l'espoir et le désespoir

« On ne peut pas accepter la dégradation constante des conditions de vie d'une partie de la population à moins de souhaiter l'enfer sur Terre »

■ MONTREAL — Françoise David est une « incurable optimiste ». Or, les temps sont durs, même pour les optimistes endurcis comme elle.

Pour la première fois de sa vie, la présidente de la Fédération des femmes du Québec est partagée entre l'espoir et le désespoir.

À 47 ans, elle est toujours aussi troublée par la pauvreté qui frappe chaque année de plus en plus d'hommes, de femmes et d'enfants. La prolifération des banques alimentaires la désole.

Quitte à passer « pour une vieille gauchiste », elle continue de répéter que ni la pitié ni la charité ne peuvent remplacer la justice sociale et économique.

En ce mercredi de fin d'année, la présidente de la FFQ est encore très occupée. À son agenda, elle a prévu une heure trente d'entrevue avec *LE SOLEIL*. Ce qui doit lui laisser le temps de se rendre à la Société Saint-Jean-Baptiste à midi.

L'entretien durera finalement plus de deux heures. Lorsqu'elle aborde

des questions qui lui tiennent à cœur, Françoise David devient intarissable.

« On ne peut pas accepter la dégradation constante des conditions de vie d'une partie de la population à moins de souhaiter l'enfer sur Terre », lance-t-elle. Mais tout le monde doit faire son bout de chemin.

« Il nous appartient, à nous aussi des groupes populaires, des syndicats et des mouvements sociaux, de chercher et de trouver des solutions pour faire naître davantage de justice. »

« Nous devons continuer de nous battre contre les attaques injustifiées faites aux personnes qui n'ont rien, mais nous devons aussi être crédibles. Dans les groupes de femmes, on a de plus en plus de discussions sur les questions économiques. »

## LA PART DES AUTRES

Cet automne, Françoise David a plongé tête première dans des études en économie. Les convictions de cette bachelière en service social n'ont pas été altérées pour autant.

« Oui, il faut réduire les déficits publics, mais on ne doit pas viser l'équi-

libre budgétaire en allant chercher de maigres pitances dans la poche des plus pauvres. Ça fait 10 ans que le gouvernement du Québec déploie tous les boubous macoutes du monde pour faire la chasse aux fraudeurs de l'aide sociale. Année après année, il n'en trouve jamais plus de 3 ou 4 %.

« Est-ce qu'il n'y a pas aussi des abus chez les gens d'affaires, les politiciens, les administrateurs, les médecins et les avocats ? »

L'an 2000 est à nos portes. D'ici là, on pourrait mettre sur la table les dossiers de la modification de la fiscalité et celui des iniquités », suggère-t-elle.

L'écart grandissant des revenus entre les plus riches et les plus pauvres la sidère. « J'entendais récemment dire qu'une personne avait offert un avion privé en cadeau à quelqu'un. Dans ma tête, ça a fait boom. J'ai pensé : quoi ? Ça existe vraiment des choses comme ça. On voit ça dans les films. Mais dans ma vie et autour de moi, c'est de la science-fiction. »

Les pendules sont déréglées. Il est urgent de les remettre à l'heure. « Est-ce qu'on finira par comprendre que quelqu'un ayant assez d'argent pour donner un avion en cadeau d'anniversaire, c'est quelqu'un qui gagne trop ? »

« André Bérard, le président de la Banque Nationale, gagne 1 million \$ par année. Est-ce qu'il a vraiment besoin de ça pour vivre ? Je sais qu'il travaille fort, mais il n'est pas le seul. »

## LUCIEN BOUCHARD ET MIKE HARRIS

Françoise David n'attend aucun miracle de l'arrivée de Lucien Bouchard à la tête du gouvernement québécois. Mais elle admet qu'il part avec un capital de sympathie non négligeable.

Elle se souvient l'avoir défendu lorsqu'il a parlé, en pleine campagne référendaire, du faible

taux de natalité québécois et de « race blanche ».

« Je donne toujours la chance au coureur », explique-t-elle simplement.



Elle n'ignore pas que le PQ est traversé de courants contradictoires. Mais elle attend de voir de quel côté le futur premier ministre arbitra.

Elle est cependant convaincue qu'il n'enfourchera pas le même cheval que le premier ministre ontarien, Mike Harris, « une personne dont je ne peux pas souffrir le nom ».

« Lui, l'Albertain Ralph Klein et les autres se trompent. Ils sont en train de créer des situations tragiques. Je n'ai pas envie de voir ça au Québec. »

« Un Québec souverain et conservateur ne m'intéresse pas. Je l'ai dit tout au long de la campagne référendaire, mais les journalistes n'écoutaient pas. » J.-M. S.

## «L'Albertain Ralph Klein et les autres se trompent.»

# OPINIONS

## LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

### ÉDITORIAL

## À arbitrer en 1996

**L'**entrevue accordée au SOLEIL pour cette fin d'année 1995 par Françoise David, présidente de la Fédération des femmes du Québec, l'instigatrice de la marche « Du pain et des roses » de juin, permet de mesurer les tirailllements qui attendent la société québécoise au cours des prochains mois.

Cette femme est admirable pour son idéalisme social et politique, pour son engagement dans la lutte contre la pauvreté, et pour plus de justice sociale. La sincérité de ses convictions transpire de chacune de ses phrases, ce qui la rend si contagieuse.

Françoise David accepte de placer l'assainissement des finances publiques, la lutte aux déficits et l'emploi en haut de l'échelle des priorités pour 1996. Les avenues de solutions qu'elle propose vont en direction gauche: abolition des abris fiscaux et charges plus lourdes pour les hauts salariés et les entreprises; réduction



J.-Jacques Samson

du temps de travail pour les salariés et limitation du temps supplémentaire pour faire de la place à plus de travailleurs sur le marché.

Social-démocrate impénitente, elle préconise aussi un mégaprojet, un programme d'infrastructures sociales établi dans la concertation, en vue de la création massive d'emplois. Après avoir arraché une hausse de 0,40 \$ du salaire minimum en 1995, elle revendiquera également qu'il saute de 6,45 \$ l'heure le 1er octobre prochain à 7,60 \$. Elle voit en plus dans une telle mesure la façon de creuser l'écart entre le revenu tiré d'un travail et celui assuré par l'aide sociale, sans s'attaquer aux acquis des moins bien nantis. Madame David sous-estime malheureusement les conséquences d'une telle hausse du salaire minimum sur l'emploi.

Globalement, son approche est bien sûr très périlleuse sur le plan économique et ne s'appuie pas sur des modèles de réussite encourageants dans le monde. Les coupes dans les dépenses gouvernementales sont douloureuses par contre mais produisent des résultats tangibles immédiats: baisse du déficit et conséquemment des taux d'intérêt. L'allègement des charges fiscales des entreprises, des moyens et des hauts salariés, stimule par ailleurs la consommation, les investissements et la création d'emplois. C'est la voie privilégiée en Amérique du Nord, celle qu'empruntent les Ralph Klein en Alberta, Mike Harris, en Ontario, et qu'il est devenu à la mode de prétendre inapplicable au Québec parce que distinct et très attaché à la social-démocratie.

Cette idée est la dernière née de cette rectitude politique envahissante, dictée dans les salons d'une bourgeoisie accrochée aux mamelles des fonds publics ou jouissant d'une protection syndicale d'une étanchéité inattaquable. Cette bourgeoisie constitue l'épine dorsale du Parti québécois et son influence électorale est très forte. Or, elle s'est donné une mission de chien de garde avec l'arrivée à la tête du gouvernement d'un Lucien Bouchard très avare d'indications sur les moyens qu'il prendra pour juguler l'endettement.

Deux courants lourds d'opinions vont donc dans des directions diamétralement opposées et exigeront des arbitrages fort difficiles, en 1996, de la part de nos dirigeants. Ni l'une ni l'autre des deux formules ne peut être imposée intégralement sans provoquer des tensions sociales improductives et déstabilisantes. Mais la réduction des dépenses de l'État dans des programmes qui exigent les plus fortes sorties de fonds publics, c'est-à-dire les services sociaux, l'éducation et l'aide sociale, apparaît inévitable si l'on veut obtenir des résultats significatifs. Il faudra sans doute, par contre, les étaler sur une plus longue période que nos voisins pour les faire accepter.

**Il est impossible d'esquiver des coupes importantes**



## Le « vol collectif » de l'évasion fiscale

### Les solutions traditionnelles ne suffisent plus

François Renaud

L'auteur est président-directeur général de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec

Dans son rapport qu'il rendait public récemment, le Vérificateur général du Québec attirait notre attention sur le « vol collectif » de l'évasion fiscale. Selon les évaluations faites par le Vérificateur, l'évasion fiscale priverait annuellement le Trésor québécois d'une somme de l'ordre de 1,35 milliard \$. De nombreux exemples sont cités, notamment dans le domaine de la construction, de la restauration, de la vente au détail et de la garde d'enfants.

Un tel phénomène n'est évidemment pas sans avoir d'effets accablants sur les contribuables honnêtes qui portent un fardeau injuste, de même que sur les entreprises qui subissent une concurrence déloyale.

Plusieurs croient que ce qui a été mis à jour par le Vérificateur général n'est en fait que la pointe de l'iceberg. Cette situation traduit bien un profond problème de société, qui n'est d'ailleurs pas étranger aux effets pervers de l'État-Providence et du fardeau fiscal devenu démesuré.

Depuis la révolution tranquille des années 1960 et l'avènement de l'État-Providence, les citoyens se sont comportés, à l'égard des services et des biens fournis par l'État, comme dans une sorte de magasin à rayons géant où ils s'approvisionnaient en fonction de leurs besoins immédiats plutôt qu'en fonction de la facture qui aurait dû les attendre à la sortie. Chacun imitait son concitoyen, surconsommateur et relativement insouciant, et l'effet d'entraînement perpétuait et aggravait la situation.

L'État-Providence, en favorisant l'insouciance et l'insouciance, aura réussi à déresponsabiliser les citoyens.

#### UN FARDEAU FISCAL ACCABLANT

Au cours des dernières années, l'État-Providence a commencé à montrer de sérieux signes d'essoufflement. Or, plutôt que de s'attaquer à la source des problèmes et de remettre le système en question, les élus ont préféré alourdir régulièrement le fardeau fiscal, ceci ayant eu les

résultats peu concluants que l'on connaît. Lorsqu'un gouvernement produit des déficits à répétition, il envoie des signaux contradictoires aux contribuables. Son laxisme les incite à emprunter d'autres voies, telles que le travail au noir, la contrebande, la fraude fiscale, etc., avec les conséquences que cela entraîne.

Les travailleurs à faible revenu sont particulièrement vulnérables. Ils doivent continuer à travailler, avec les coûts que cela entraîne, ou accepter l'aide financière du gouvernement. Lorsque, en plus, la classe moyenne est aussi confrontée à de tels choix, la situation devient intenable, car l'économie ne peut répondre à de si nombreux besoins. La demande excède alors la capacité de payer de l'État.

#### L'État-Providence a déresponsabilisé les citoyens

Lorsque le phénomène se généralise, comme l'indique le récent rapport du Vérificateur général, c'est toute la société qui se retrouve aux prises avec un sérieux problème.

#### LES PISTES DE SOLUTIONS

Face à cette situation, les approches traditionnelles ne suffisent plus. Rendre l'État encore plus policier, ajouter des fonctionnaires au ministère du Revenu, traquer les délinquants, attacher un policier à chaque citoyen, voilà autant de pistes de solutions sans issue.

Malheureusement, le Vérificateur général lui-même semble à court d'idées. De toute évidence, le problème est devenu si grave que nous ne pouvons nous en remettre à des paradigmes traditionnels.

Ce qu'il faut faire, c'est plutôt se donner un nouveau projet de société qui repose sur des bases différentes, avec une approche renouvelée. Il y a quelques jours, l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (C.M.A.) mettait de l'avant précisément une voie qui pourrait nous permettre de sortir du cul-de-sac actuel, celle de la décentralisation des pouvoirs de l'État.

Tel que le soutient l'Ordre dans l'un des

documents les plus substantiels à avoir été rendus publics sur cette question, si elle est bien faite la décentralisation pourra précisément permettre de remédier aux deux grands maux qui sont à la source du phénomène d'évasion fiscale. Elle constituera en effet une façon efficace de responsabiliser les citoyens, en transformant les consommateurs un peu insoucients que nous sommes en des clients-payeurs plus responsables et mieux en mesure de faire des choix éclairés. D'autre part, une réelle décentralisation, si elle est accompagnée d'une remise en cause du rôle de l'État, devrait contribuer à assainir les finances publiques et, donc, à réduire le fardeau fiscal des citoyens.

Alors que la pression économique est présentement sur le citoyen, sur son portefeuille et sur sa capacité de fournir des ressources financières, la décentralisation, telle que nous la concevons, aurait comme effet de faire tourner le vent. La pression porterait désormais sur celui qui offre des services, sur son efficacité et sur sa capacité de fournir un service ou un bien satisfaisant, au meilleur prix.

En transférant la pression du citoyen vers le fournisseur de services, la réforme de la décentralisation provoquera du même coup une plus grande émulation entre les prestataires de services et de biens, que ces prestataires soient publics ou privés. Selon nous, cette émulation est saine et forcera chacun à un effort supplémentaire.

Bien sûr, nous avons tous, en principe, ce défi sur une base individuelle. Mais aujourd'hui, le défi qui se pose à nous, en voulant changer la société par la décentralisation des pouvoirs publics, c'est de faire de cet objectif individuel un grand projet collectif.

#### VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à

l'adresse suivante :

Carrefour des lecteurs,

Journal LE SOLEIL,

925, chemin Saint-Louis, c.p. 1547,

Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

### CARREFOUR DES LECTEURS

#### Réduire les déchets d'abord

(Lettre au ministre de l'Environnement, M. Jacques Brassard)

Le gouvernement projette de faire augmenter le recyclage des déchets domestiques de 8 % qu'il est actuellement à 50 % du volume des déchets produits.

Bien que louable, cette initiative met en lumière deux obstacles importants: premièrement, la faible participation actuelle des entreprises au recyclage des matériaux, et deuxièmement, le peu de crédibilité dont bénéficie le système de collecte en vigueur actuellement.

En effet, l'industrie, dépendante de la demande des consommateurs, de l'offre de ses fournisseurs et de la tech-

nologie disponible, met en marché des biens suremballés, non recyclés. Devant ce fait, comment imposer de nouveaux efforts aux consommateurs, quand encore trop peu de produits sont offerts en vrac ou dans des contenants réutilisables? Peu d'industries offrent de ces produits «verts», avec le résultat qu'ils sont mal connus, et boudés par les consommateurs parce qu'onéreux. D'autre part, le citoyen, au courant des faibles débouchés des produits recyclés, ainsi que du stockage de plusieurs tonnes de matériaux provenant directement de son bac à recyclage dans des décharges, demandera des comptes au gouvernement pour la participation supplémentaire qui lui sera demandée.

Il est bien plus urgent d'indiquer aux consommateurs comment réduire leur masse de déchets que de leur im-

poser des normes en pourcentage plutôt qu'irréalistes. De plus, ils ne seront pas plus disposés à collaborer au recyclage si, à la source, l'industrie ne fait pas ce qu'elle pourrait faire pour éviter surproduction et surconsommation d'énergie.

Anne-Louise Genest  
Québec

#### Des paroles d'encouragement

(Lettre d'un Français à ses amis québécois)

Aujourd'hui, j'ai reçu une lettre d'un copain français rencontré quelque part en Bolivie. Il m'écrit au lendemain du référendum, un peu désabusé face à la vie d'aujourd'hui. Il parle des problèmes dans son pays et com-

ment il se sent face à tout ce chahut. Il me parle aussi de mon pays. Je vous cite: « Pour moi, vous êtes, vous, les Québécois, les derniers utopistes, les derniers rêveurs d'une société plus humaine et plus ouverte, éprise de liberté. »

« Dans ce monde occidental, vous êtes les derniers à partager un espoir, à espérer pour une cause commune... Ce qui n'est plus le cas dans les autres pays occidentaux. »

« En fait, vous êtes le symbole d'un espoir. De ceux qui espèrent et veulent être maîtres de leur destin... Je pense que votre expérience a beaucoup d'influence sur les gens qui ont perdu l'espoir... »

C'est comme une autre vision de moi et de mon peuple qui m'est apparue tout à coup. Comme un regain de vie. J'ai réalisé que là-bas, de l'autre côté du continent, il y a aussi des gens qui

croient en nous et qui sont fiers de ce que nous sommes et de ce que nous voulons devenir.

Moi qui, si près du but, avais presque perdu espoir... Le message m'a frappé de plein fouet.

Il me redonne confiance en mon peuple. Il confirme ce que je pense depuis toujours, c'est-à-dire que l'espoir, c'est ce qui nous garde en vie et qu'un rien peut venir raviver.

Je réalise que nous, Québécois, sommes forts, beaucoup plus forts que nous ne le pensons, et que l'image que nous projetons sur les autres n'est, en fait, qu'un pâle reflet de ce que nous sommes vraiment. Lorsque tout le monde mettra du cœur à l'ouvrage, tu verras, cher Joël, que tes paroles d'encouragement auront servi à quelque chose.

Marie-Claude Lehoucq  
Québec

## CRISE BUDGÉTAIRE



Le leader républicain Neut Gingrich et le président Bill Clinton négocieront tout le week-end.

## Concession républicaine

■ WASHINGTON (AFP) — Le président Bill Clinton et les dirigeants de l'opposition républicaine Bob Dole et Newt Gingrich ont entamé face à face hier des pourparlers marathon sur le budget qui devaient se poursuivre aujourd'hui et demain.

Deux semaines après le début, faute de budget, d'une nouvelle période de chômage technique pour plus de 250 000 employés fédéraux, la journée d'hier a été marquée par une concession des responsables républicains.

Sous la pression d'un mécontentement croissant de la population, les leaders parlementaires républicains ont accepté de présenter à leurs troupes au Congrès une résolution pour la reprise temporaire du travail des fonctionnaires. La mesure est toutefois suspendue à l'approbation des « faucons » du Congrès, pour qui le fonctionnement du gouvernement est lié à leur projet de budget.

Le président Clinton, qui exigeait comme préalable la fin de la paralysie du gouvernement, a ainsi partiellement obtenu gain de cause, bien que le projet républicain ne soit qu'une autorisation à reprendre le travail pour ceux qui le désirent, avec seulement une « garantie » que les émoluments seront payés ultérieurement.

### VERS UN ACCORD COMPLET ?

Après des semaines de paralysie sur le budget, les choses ont semblé progresser avec d'intenses discussions. La Maison-Blanche, qui a accepté le principe des républicains de retour à l'équilibre budgétaire en sept ans, refuse de signer le projet de budget des conservateurs, qui prévoit des allègements fiscaux et une profonde réforme des programmes sociaux.

Les discussions dans le Cabinet Room de la Maison-Blanche se sont déroulées dans un état d'esprit très sérieux, a souligné le porte-parole Michael McCurry, laissant entendre que si les négociations étaient bloquées, les responsables se seraient séparés depuis longtemps.

Il a ajouté à l'issue de la journée qu'il était trop tôt pour prédire un accord complet, et que les discussions pourraient se poursuivre demain.

Avant le début des séances de travail, le président Clinton avait estimé que la réunion pourrait donner des résultats « du fait du travail accompli » par les experts des deux camps. « Je pense que nous allons faire des progrès supplémentaires », avait ajouté M. Clinton qui s'était dit prêt à travailler « toute la journée » aujourd'hui.

### MERCREDI, JOUR LIMITE

Le président de la Chambre des représentants, Newt Gingrich, assis à la droite de Bill Clinton, a expliqué que les dirigeants du Congrès étaient « en train de chercher » une solution temporaire afin « que tout le monde soit payé ». « Nous avons également l'obligation (...) de parvenir à un accord sur l'équilibre du budget avant mercredi matin », a-t-il affirmé.

Le Sénat avait adopté la semaine dernière une résolution attribuant un statut d'« employés indispensables » à tous les fonctionnaires au chômage. Les « faucons » de la Chambre refusaient jusqu'à présent de relâcher la pression sur le gouvernement, tant qu'un accord n'aurait pas été atteint sur le budget.

## ALLEMAGNE

## Adieu passeport Un des derniers vestiges de la RDA disparaît

BERLIN (Reuters) — L'un des derniers vestiges de l'ancien régime communiste allemand disparaît ce week-end à l'expiration du passeport de l'ex-RDA frappé de la faucille et le marteau — plus de cinq ans après l'unification.

Des milliers d'Allemands de l'Est, qui tenaient sentimentalement à leurs chers passeports bleus et aux cartes d'identité de la RDA ont fait la queue, jeudi et hier, pour obtenir les documents verts de l'Allemagne unifiée.

L'ambiance n'est pas enthousiaste dans les commissariats de police de l'est du pays où sont délivrés les nouveaux papiers. Il y règne un curieux mélange d'imprévoyance teintée de nostalgie pour l'ancien système.

« J'ai passé 40 ans de ma vie en tant qu'Allemand de l'Est et c'est bien forcé que je restitue mon passeport est-allemand », se lamente Petra Wolff, une employée de bureau de Berlin-Est. Elle a finalement pu conserver son cher passeport bleu, mais barré de la mention « périmé ».

« Je n'arrive pas à m'identifier à la nouvelle Allemagne. Pas de sécurité de l'emploi, pas de garantie d'instruction gratuite pour ma fille et tout est si cher. Je me sens toujours citoyenne de la RDA », ajoute-t-elle.

Une forte amende de 1000 dollars est prévue pour ceux qui rechigneraient à acquiescer les nouveaux documents d'identité. Assez pour convaincre le dernier carré de récalcitrants. La majorité des 18 millions de citoyens de la RDA ont, en réalité, fait la conversion dans les mois qui ont suivi l'unification en 1990. Mais plusieurs centaines de milliers ont attendu la dernière minute.

Même certains ressortissants de l'ex-RDA qui étaient hostiles au régime communiste disent vouloir garder leurs anciens papiers, si difficiles à obtenir à l'époque.

« Cette carte, c'est la moitié de mon existence », souligne une employée qui voudrait garder ses anciens papiers. « On ne peut pas la jeter comme cela ! »

## EN BREF

## ITALIE

## Dini démissionne

Le chef du gouvernement italien, Lamberto Dini, a confirmé qu'il remettra aujourd'hui sa démission après avoir clos les comptes de l'État. Aux commandes depuis janvier pour une période transitoire, après la démission forcée de Silvio Berlusconi, M. Dini avait promis qu'il quitterait le palais Chigi à la fin de 1995, après l'adoption du budget 1996. Il présentera sa démission au chef de l'État, Oscar Luigi Scalfaro, qui lui demandera de se représenter devant la Chambre des députés, début janvier, pour vérifier s'il a le soutien d'une majorité suffisante pour former un second gouvernement. (AFP)

## Cadeaux stupéfiants

Un Père Noël psychédélique, costume jaune et hotte bourrée de haschisch, a été arrêté hier à Rome sur la Piazza Navona alors qu'il distribuait des cadeaux stupéfiants aux passants. Marco Pannella, 65 ans, préside le mouvement réformiste qui milite pour la légalisation des drogues douces. Il s'était déjà fait remarquer jeudi à la télévision italienne en offrant un paquet de haschisch à un présentateur, médusé. Pannella a été relâché une heure après son arrestation dans l'attente d'une éventuelle inculpation. (Reuters)

## ÉTATS-UNIS

## Record d'exécutions

En 1995, 56 personnes, un record, ont été exécutées aux États-Unis dans 24 États, a indiqué hier un organisme contre la peine de mort. Depuis le rétablissement de la peine capitale en 1976, plus de 300 personnes ont été exécutées aux États-Unis, dont 104 uniquement au Texas. En tout, 38 États ont rétabli la peine de mort. Selon des récentes statistiques, plus de 3000 condamnés attendent leur dernière heure dans les « couloirs de la mort ». (AFP)

## LONDRES

## Mince majorité

La majorité à la Chambre des communes du premier ministre britannique John Major s'est réduite avec le passage hier à l'opposition d'un député conservateur, qui renforce ainsi les perspectives d'élections anticipées en Grande-Bretagne. Emma Nicholson, ancienne vice-présidente du Parti conservateur, a accusé le gouvernement « d'indécision et de leadership faible sur l'Europe » et annoncé qu'elle rejoignait les rangs du Parti libéral démocratique (centre). Cette défection réduit à trois la majorité de M. Major, en attendant deux élections partielles, qui devraient être remportées par les travaillistes. (AFP)

## Mauvais goût

Les orphelins géorgiens ont reçu de Grande-Bretagne, à titre d'aide humanitaire, et comme cadeau de Nouvel An, des biscuits fabriqués en... 1947, a annoncé hier l'agence géorgienne Kontakt. Un lapin est mort après avoir absorbé l'un de ces biscuits britanniques dans le cadre d'une expertise, a affirmé l'agence. (AFP)

## ÉTATS-UNIS

## L'OLP condamné ?

Le dirigeant palestinien Yasser Arafat ne répondra pas à la demande de la justice américaine de venir témoigner dans un procès lié au détournement du paquebot Achille Lauro par des Palestiniens en 1985, a indiqué hier un responsable palestinien à Gaza. « Nous n'attachons aucune importance à ce procès », a déclaré ce responsable. Jeudi, un juge new-yorkais avait demandé à M. Arafat de venir témoigner dans cette affaire d'ici le 12 janvier, faute de quoi l'OLP qu'il préside aurait à répondre sur ses biens. Le procès a été intenté contre l'OLP par une agence de voyages du New Jersey, qui lui demande des dommages et intérêts d'un montant non précisé. C'est par l'intermédiaire de cette agence qu'un juif américain paraplégique, assassiné lors du détournement du navire italien, avait acheté son billet. L'OLP a assuré en outre que les auteurs du détournement « appartiennent à un groupe palestinien hostile au président Arafat et à l'OLP ». (AFP)

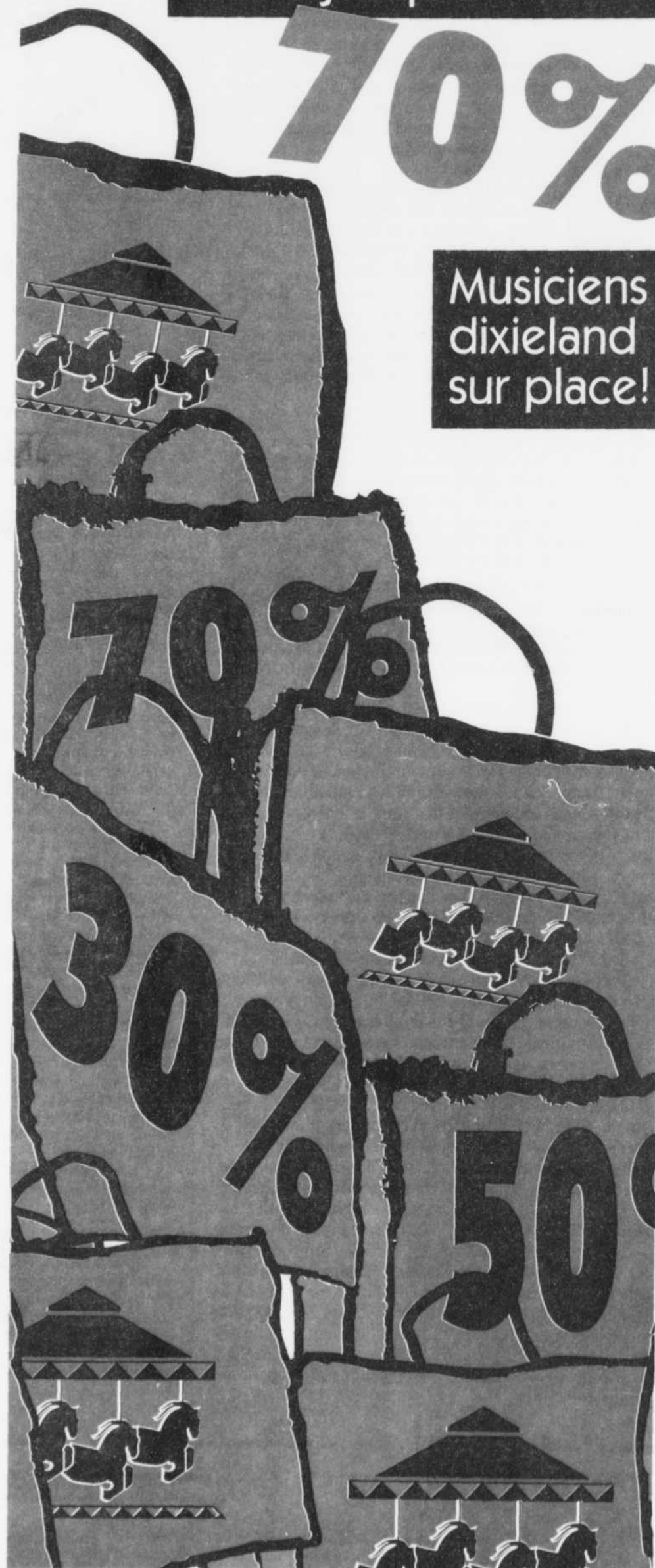
# LES JOURNÉES «BOXING DAY»

des Galeries de la Capitale  
pendant toute la semaine  
du 26, dès 13 h, au 31 décembre.

Rabais exceptionnels  
allant jusqu'à ...

70%

Musiciens  
dixieland  
sur place!



Une montagne d'économies!

LES  
GALERIES DE  
LA CAPITALE

IMAX®  
LE THÉÂTRE